



**REVUE TRIMESTRIELLE DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS**

En cas de non-distribution, retourner à 1300 LIMAL (Wavre) 4 rue Achille Bauduin

PRESIDENT NATIONAL
Joseph ANDRE

SECRETAIRE NATIONAL
François GUIOT

Congrès National
Marche-en-Famenne • 25 avril 93

*MARCHE
en famenne*



Le
Lieutenant général
Jean Chabotier
prend sa retraite





Communication du Secrétaire national

Le Conseil d'administration de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais s'est réuni à Arlon le samedi 24 octobre 1992.
La prochaine réunion du Conseil d'administration en vue de préparer la 48e Assemblée générale statutaire se tiendra à Arlon le samedi 13 mars 1993.

A cette réunion sera examinée la situation générale de la Fraternelle conformément à l'article 24 des statuts. Les rapports annuels des Secrétaire, Secrétaire national-adjoint, Trésorier national, Trésorier national-adjoint, commissaires aux comptes, le rapport sur la revue de la Fraternelle, les examens des vœux et propositions présentés par les sections ou par le Conseil d'administration, les élections statutaires seront étudiés avec attention.

Concernant les élections statutaires, seront sortants et rééligibles les élus directs nommés en 1989 lors de la 44e Assemblée générale au Congrès de Liège, c'est-à-dire Monsieur Monsieur Joseph André, Président National, Marcel Jacques, Vice-président national, le Lieutenant-Colonel Hre Francis M. Debroux, directeur-rédacteur en chef et éditeur responsable de la revue.

Monsieur Raymond Thillies, Trésorier national, sera sortant mais il ne désire pas renouveler son mandat.

Monsieur Raymond Van Frachen, Secrétaire national-adjoint, sera sortant et rééligible pour respecter l'article 35 des statuts.

Les représentants des sections seront tous sortants et rééligibles. Les candidatures pour toutes ces fonctions devront parvenir au Président national pour le 28 février 93 au plus tard; même celles des administrateurs sortants seront exigées via les présidents des sections. Les propositions pour les médailles du mérite de la Fraternelle devront

Récompense bien méritée

Joseph Hanse n'est plus

Le Colonel e.r. Roger Stenuit est décoré par la France

Nous lisons avec plaisir dans la presse du 16 novembre 92 que "l'Ambassadeur de France à Bruxelles a remis la croix d'Officier de l'ordre national du mérite au Colonel e.r. Roger Stenuit."

Alors Lieutenant-Colonel, il commanda le 1er Régiment de Chasseurs Ardennais de 1969 à 1971 puis le 2e Chasseurs Ardennais. Il eut aussi le commandement de la 12e Brigade d'Infanterie motorisée de réserve et est, bien entendu, membre de notre fraternelle. Il termina récemment sa vie professionnelle active par la représentation à Bruxelles de l'Office français d'exportation de matériel aéronautique (OFEMA).

Toutes les félicitations de la rédaction de la revue lui sont adressées.

Le Barbier de Séville

Rien que des éloges dans la presse et dans le public pour la mise en scène du "Barbier de Séville" de Beaumarchais par Bernard Debroux. "Il a, dit le Soir, réalisé un divertissement de haut vol, qui rend, sans manipulations abusives, à ce classique toute sa saveur, et ne fait même pas regretter, grâce à une délicieuse musique de scène, l'opéra de Rossini..."

Ces beaux compliments au "petit frère" de notre Rédac-chef valaient bien quelques lignes dans notre revue peu encline à s'occuper de spectacles.



5e liste des versements de soutien à la Revue

Soldé au 31 août 1992	17650
Mme Lambert Léonie à Thiaumont	500
M. Poncin Fernand à Behème	1000
M. Lheureux ACJ à Seilles	500
M. Noiret Georges à Allier	150
Mlle Abinet Marie à Ans	300
M. Nelissen René à Verviers	200
Mme Goffinet Mariette à Bellefontaine	500
M. Simon A. à Hamois	300
M. Poos Roger à Watermael	200

Soldé au 30 septembre, soit en fin d'exercice 1991-92 : 21300

Un grand merci à nos généreux donateurs.

parvenir au Secrétaire national-adjoint pour le 28 février 93 suivant la procédure habituelle et avec le formulaire requis.

Une note particulière est adressée aux présidents de toutes les sections.

Au sujet des manifestations en 1992, la Fraternelle et les drapeaux étaient présents partout, tant au niveau national qu'à celui des sections régionales. F.G.

Attention à nos monuments

La restructuration de nos forces ira forcément de pair avec l'abandon de quartiers militaires dont beaucoup contiennent un monument. Les jeunes l'ont en général fait ériger en l'honneur de leurs anciens grâce aux fonds de la caisse "des services particuliers" de l'unité. Parfois, le monument est ancien et demande un entretien important.

Il faut donc penser à l'avenir de ces monuments promis à l'abandon lors de la vente des quartiers au secteur privé. Le cas se pose par exemple à la caserne de la "Chartreuse" à Liège pour le monument du 21e de Ligne. L'idéal est que l'acte de vente contienne des conditions d'entretien et/ou de déplacement. Il faut aussi que les anciens soient autorisés à s'y recueillir et soient assurés que le monument est traité avec tout le respect qui lui est dû.

A ce titre, la façon dont le 13e de Ligne a résolu le problème lors de la vente de la caserne Mario-Henriette à Namur nous semble exemplaire.

Décoré par l'ONU

Le Capitaine-Commandant Raymond Hauben, de la Force Aérienne belge, a été décoré par les responsables militaires des Nations-unies pour son action à l'aéroport de Sarajevo lors de sa réouverture très médiatique qui a suivi le sommet de Lisbonne en juin dernier. Il est le premier membre de toute la force de protection des Nations unies à avoir reçu cette décoration.

Quelle dommage que le tam-tam des médias ne se soit pas aussi étendu à l'action du Commandant Hauben!



Plus jamais ça!

De nombreux Chasseurs Ardennais sont agriculteurs ou fils d'agriculteurs. Beaucoup d'autres vivent à la campagne, au milieu du monde rural et de ses problèmes. C'est dire si le respect et la compréhension des Chasseurs Ardennais sont grands pour le monde agricole au moment où celui-ci est confronté à de sérieux problèmes de rentabilité, voire de survie.

Ils comprennent dès lors les manifestations, d'autant plus que, à cause du manque d'information de la part de nos dirigeants, l'enjeu global des négociations du GATT a probablement échappé à notre monde agricole.

Quelle ne fut pas notre douleur cependant en voyant le drapeau américain brûlé sur la place Saint-Aubain de Namur, devant une foule excitée et... la télévision!

Chers amis agriculteurs, savez-vous que:

- chaque fois que nous avons vu de telles images, il s'agissait d'un pays lointain, hostile aux USA où l'excitation des foules n'entraîne pas dans le cadre de la civilisation à laquelle nous nous référons?

- l'Américain moyen a pour son drapeau un respect infiniment supérieur à celui qu'a le Belge moyen pour le sien? qu'il souffre donc dans des proportions qui dépassent ce que vous voulez atteindre?

- si vos images ont été vues par le peuple américain, elles détourneront beaucoup plus de consommateurs de nos produits agricoles que tous les "GATT" présents et futurs?

- les drapeaux américains qui flottent chez nous depuis 1917 sont dans des cimetières militaires ou des Quartiers généraux, autant que chez des multinationales?

Notre monde agricole, spécialement ardennais, a trop souffert aux côtés des Américains durant le long hiver 44-45 pour qu'on puisse expliquer le geste du 23 novembre autrement que par la colère aveugle d'une corporation sans espoir. Il appartient dès lors à la société de s'organiser en conséquence et surtout aux gouvernements d'informer ses administrés, au lieu de se contenter de "réagir à l'événement et aux médias".

Les 366 tombes de Waregem, les 5300 de Neuville-en-Condroz et les 7900 de Henri-Chapelle (ne représentant ensemble même pas la moitié des victimes réellement tombées au combat) impliquent que JAMAIS le drapeau sous lequel ces victimes ont combattu ne reçoit chez nous autre chose que gratitude, respect et reconnaissance.

Pardon à Bill Desobry, à Julian Ewell, à Harry Kinnard, à Anthony McLaughlin et à tous leurs successeurs qui, autant pour nos intérêts que pour les leurs, de la Corée au Golfe persique, se sont portés au devant de toutes les menaces, pour que nous vivions tous dans notre confort de Belge moyen et ayons le droit de manifester... déceinement!

Oui: plus jamais ça!



Le 15 octobre 1992

Le Colonel Hre René Moiny nous a quittés

Fils d'officier, René Moiny naquit à La Panne le 9 septembre 1915. Pupille, puis cadet, puis élève de la 80e promotion infanterie et cavalerie de l'Ecole Royale Militaire, il est nommé Sous-Lieutenant le 26 décembre 36 et rejoint la 3e Régiment de Chasseurs Ardennais à Vielsalm où il sera principalement chef de peloton 4.7

Il fera la campagne des 18 jours comme officier des transmissions au 6e Régiment de Chasseurs Ardennais et connaîtra comme beaucoup d'autres une longue captivité.

Il est l'un des premiers à recueillir le baret vert après la guerre en devenant l'adjutant-major du bataillon des Chasseurs Ardennais reconstitué à Siegburg. Il y sera aussi commandant de compagnie, officier opérations et entraînement et y reviendra plus tard comme major commandant en second de bataillon.

Promu lieutenant-colonel le 26 mars 59, il est admis à la retraite en 1970 après trente-quatre ans de carrière d'officier, en baret vert sans discontinuité.

Dès son séjour à Siegburg, il avait créé, avec le Capitaine Laurent, les Sous-officiers Pay,

Andries et quelques autres, la section "Allomagne occupée" de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais qui deviendra en 1967 la section "1ChA" que nous connaissons. Pendant de longues années, il présida cette section en cumulant aussi avec des fonctions d'administrateur-conseiller au plan national.

L'Avenir du Luxembourg en parlait en ces termes lors de ses funérailles: "Il payait de sa personne et de son temps pour le plus grand bien de la fraternelle et ses frères garderont de lui un souvenir impérissable. René Moiny connaissait tous les Chasseurs Ardennais d'avant, de pendant et d'après-guerre. Il était le copain admiré et aimé de tous."

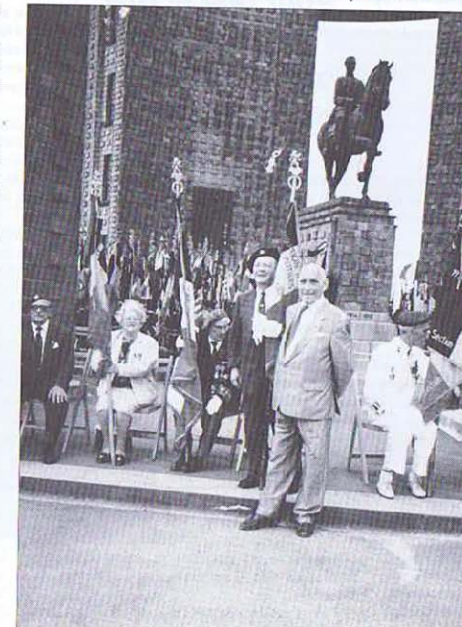
Selon ses dernières volontés, le drapeau belge, celui de l'Ardenne et son baret vert avaient été placés sur son cercueil. Une foule immense, une marée de baretts verts, l'ont conduit à sa dernière demeure après être passés par l'église où il avait demandé la marche des Chasseurs Ardennais à l'entrée et à la sortie.

Du Colonel e.r. Haas enfin, son ami de promotion qui prononça son éloge funèbre en l'église de Gesves: "Tu étais un chic type; repose en paix!"



Le 10e de Ligne s'y est bien battu; les Chasseurs Ardennais s'en souviennent

NIEUPORT, 2 Août 1992



Comme le montre la photo ci-dessus, notre Fraternelle était bien représentée le 2 août au monument du Roi Albert à l'Yser. Cela doit réconforter les anciens du 10e de Ligne qui nous lisent de voir que leurs descendants des Chasseurs Ardennais n'oublient pas que cinq des citations des drapeaux des trois premiers régiments de Chasseurs Ardennais sont dues à l'héroïsme des combattants de l'Yser de 14-18.

Dans son allocution, le Général-Major e.r. Tichon, Président du comité du monument du Roi Albert à l'Yser rappela que "durant les deux guerres mondiales, Wallons et Flamands ont combattu ensemble, ont souffert ensemble, sont morts ensemble pour que la Belgique vive et continue de vivre. C'est notre devoir de conserver intact cet héritage sacré et de le transmettre intact aux générations futures."



Des filleuls,
mais aussi des amis

L'Assemblée générale de la Fraternelle "PATTON"

Fraternelle du 11e Bataillon de Fusiliers

La Fraternelle Général Patton, amie de la nôtre et filleule du 1er Régiment de Chasseurs Ardennais a tenu son Assemblée générale statutaire au camp Roi Albert à Marche-en-Famenne le 19 septembre dernier.

De nombreux Chasseurs Ardennais étaient présents parmi lesquels le Lieutenant-Colonel BEM Jacques, Chef de Corps, Monsieur Joseph André, Président national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, lui-même ancien commandant de compagnie au 11e Fus, le Vice-président national Leuris, le Lieutenant-Colonel e.r. Bernard, Président de la Section 1ChA de la Fraternelle, le Capitaine Bruwier, S1 du 1ChA, l'Adjudant-Chef Charlot, Adjudant de Corps, l'Adjudant Colbrant et le Caporal-Chef Hilgers.

Petite phrase à épingler dans l'allocation du Président Jacques Garain: "Nous avons la chance de vivre entre nous une formidable amitié, nous avons la chance de partager cette camaraderie avec ce qui reste de meilleur dans la jeunesse de notre pays: les Chasseurs Ardennais du 1er Régiment."

Monsieur Garain et le Lieutenant-Colonel BEM Jacques ont fleuri ensemble le monument des 1er et 4e Chasseurs Ardennais et salué au son du Last Post et de la Brabançonne.

A l'issue du repas qui réunit tous les participants, le Président National entonna la marche des volontaires de guerre puis la marche des Chasseurs Ardennais reprises en chœur par toute l'assistance.



Slow! Narrow bridge

Que les Chasseurs Ardennais perspicaces lèvent le doigt!

Pour ceux qui connaissent BIEN
l'Ardenne d'autrefois

Il ne s'agit pas d'un concours - nous n'avons pas la réponse, mais bien d'une simple question soumise à la perspicacité de nos lecteurs et à la bonne connaissance qu'ils ont de notre belle Ardenne.

Un ouvrage remarquable sur la bataille d'Ardenne de l'hiver 44-45 a été écrit par Jean-Paul Pallud, un Français ayant réalisé un livre valable sur cette bataille. Il a d'ailleurs été publié initialement en Grande Bretagne, en anglais (!) sous le titre "The Battle of the Bulge, then and now" puis a été, grâce à son succès, récemment traduit en français. Il a le mérite non seulement de nous montrer un grand nombre de photographies, mais de les situer parfaitement dans le temps et dans l'espace et même de les accompagner de clichés modernes nous permettant de comparer au décor actuel qui nous est familier l'image de l'époque.

L'auteur s'est d'ailleurs passionné sur le sujet et cette identification de certaines de décors lui a coûté un nombre incroyable de kilomètres au volant de sa petite R4. Voici pourtant une des rares photographies du livre qu'on peut raisonnablement placer dans la poche allemande de décembre 44 mais qu'il n'a pas pu identifier.

Nous attendons donc avec impatience qu'un Chasseur Ardennais perspicace nous informe de l'endroit précis de cette photo; un indice: le panneau indique en anglais "Ralenti; pont étroit".



Le Chef de Corps du 1er Chasseurs Ardennais et le Président de la Fraternelle Patton fleurissent ensemble le monument des 1 et 4ChA.

A gauche: les participants à la grande réunion annuelle de la Fraternelle Patton saluent le monument lors du dépôt de fleurs. Remarquez les calots de G.I. des anciens du 11e Fus et admirez l'alignement rigoureux de tous les bras droits qui saluent, tant chez les anciens que chez les "jeunes". On reconnaît à partir de la droite notre Président national qui a dû hésiter longtemps entre deux couvre-chef, le Caporal-Chef Hilgers, l'Adjudant-Chef Charlot et le Capitaine Bruwier.

Bastogne 1944-1992

Pour la quinzième fois, la dynamique Fraternelle "Patton" du 11e bataillon de Fusiliers a invité tous les marcheurs qui le souhaitent à participer avec eux à un circuit d'environ 25 km autour de Bastogne en l'honneur des soldats américains et alliés. Celas' est déroulé le samedi 5 décembre au départ de la place Mc Auliffe.

Un Chasseur Ardennais dans Paris-Match?

Dans la série "L'histoire oubliée" réalisée par FR3 et diffusée récemment par la RTBF, la première émission traitait des tirailleurs sénégalais. L'écran a montré pendant une ou deux secondes une couverture de Match, hebdomadaire français bien connu, qui montrait en gros plan un militaire coiffé d'un béret incliné vers la droite et sur lequel était agrafée une hure de sanglier. Le col correspondait aussi à notre uniforme de 1939 et, sans la hure qui ne se trouvait pas exactement au centre, on aurait juré qu'il s'agissait d'un Chasseur Ardennais.

Question aux anciens: Match a-t-il fait un reportage en 1939 sur nos Chasseurs Ardennais? Si oui, quel(e) un aurait-il cet exemplaire et pourrait-il le prêter à la rédaction? Sinon: quelle autre unité portait en 1939 un béret incliné vers la droite avec une hure de sanglier???

Chasseur Ardennais de la section de Bastogne

Monseigneur Jean-Baptiste Musty

n'est plus

Ancien professeur et supérieur au Petit Séminaire de Bastogne, Evêque auxiliaire de Namur et Vicaire général, Commandeur de l'Ordre de Léopold II



Agé de quatre-vingts ans, Monseigneur Musty est décédé à Athus le 8 décembre dernier à la suite de complications cardiaques. La presse a célébré à cette occasion sa longue et fructueuse vie au service de ses semblables et il n'est pas un toutes-boîtes qui n'ait eu son petit article pour souligner la part qu'avait prise dans la vie namuroise et luxembourgeoise cette personnalité exceptionnelle et pour retracer son itinéraire: Bastogne, Sainte-Ode, Namur, Beauraing, ... Connu du Rci Baudouin et du Pape Jean-Paul II, son rayonnement international n'était pas moindre: Lourdes, Rome, Cracovie, Johannesburg, ...

Il était un grand ami des Chasseurs Ardennais, au point que nombre de ceux-ci croyaient qu'il avait fait dans leurs rangs la campagne des 18 jours.

La dernière fois que nous avons eu l'honneur de l'avoir parmi nous, c'était le 14 juin 92, il y a moins

d'un an, au monument de Temploux où il célébra l'office religieux en plein air et prononça quelques mots (notre photo). Il y exhorta avec sa grande modestie qu'il n'avait pas fait la campagne des 18 jours avec les Chasseurs Ardennais car il avait été muté à Gand comme professeur lors de la mobilisation. Avant cela, il appartenait au Régiment d'artillerie des Chasseurs Ardennais devenu le 20A.

C'est donc bien d'un Chasseur Ardennais que nous déplorons aujourd'hui le départ. Il était d'ailleurs membre de la section de Bastogne.

Celui qui avait prit pour devise "Préparer les chemins du Christ" n'est plus. Nous nous associons au cœur de sa famille, de ses innombrables amis et anciens élèves ainsi qu'à celui de toute la communauté religieuse.

Chez nous surtout! C'est bientôt le moment de leur dire

MERCI LES MILICIENS

Milicien au moyen-âge voulait dire: troupe levée dans les communes pour renforcer l'armée régulière. Lesens que nous, Belges, avons donné à ce mot n'est donc pas tellement éloigné de son sens original d'autant que, depuis plusieurs années déjà, le nombre d'engagés est plus grand que celui des "conscrits" ou "appelés".

Dans une lettre que publiait La Libre Belgique le 1 octobre 92, le Colonel e.r. Babette, après avoir évoqué les qualités et les valeurs qu'entretenait notre armée depuis 1330, poursuivait:

"Ces valeurs, ces qualités-là, quoi qu'en pensent certains qui par snobisme, par intellectualisme de mode ont plaisir à critiquer notre armée, ont aussi été inculquées à de nombreux miliciens.

En particulier à ceux qui n'hésitent pas à effectuer un service militaire exigeant dans les unités opérationnelles.

Il est rare d'entendre un ancien Paracommando, un ancien fusilier d'assaut, un ancien sous-officier ou officier de réserve d'unités de combat caricaturer, tourner en dérision ou critiquer le service militaire.

Ils ont effectué, eux, de vrais services militaires, n'ont pas cherché comme certains "la planque" pour avoir ensuite l'occasion de mieux ridiculiser, critiquer

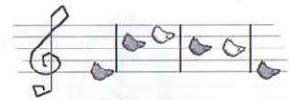
sur base de cette triste expérience ce qu'ils connaissent peu ou fort mal.

Qu'on le veuille ou non, ce sont ces générations de miliciens, de cadres de réserve, qui ont participé activement au maintien de la paix dans la liberté et ce pendant plus de quarante-cinq ans!

Et le Colonel Babette de conclure par un sincère merci:

"Ce serait pourtant l'occasion pour nos "responsables" politiques de remercier tous nos miliciens et tout particulièrement ceux des unités de combat qui pendant toutes ces années-là, tout en étant soumis à un entraînement exigeant, tout en supportant les inconvénients, voire les imperfections du service militaire ont produit de la sécurité pour tous les Belges; afin que nous puissions jouir (impunément) de la paix dans la liberté; afin que certains puissent même critiquer et ridiculiser leur action. Merci, messieurs les soldats miliciens et les cadres de réserve. Pour vous avoir bien connus pendant plus de quarante ans, je vous ai souvent admirés."

Rappelons que le Colonel e.r. Babette a commandé le 12e de Ligne Prince Léopold, la 12e Brigade d'infanterie motorisée et l'Ecole d'Infanterie d'Arion et qu'il est aussi - ne le dites à personne! - ancien Chasseur Ardennais.



Il y a Cardon et Crépin...

Dans nos dithyrambes sur la "marche de la marche du souvenir" du n° 170, nous avons commis un lapsus dont ont bien dû rire nos deux anciens chefs de Musique des Chasseurs Ardennais! Nous avons en effet muté le Capitaine-Commandant Chef de musique Roland Cardon à la Force Aérienne au lieu de le placer comme Directeur du Conservatoire de musique d'Ostende. La musique de la Force Aérienne est par contre entre les bonnes mains du Capitaine Chef de musique Alain Crépin qui a été lui aussi à la tête de la musique des Chasseurs Ardennais.

Toujours une anecdote: lors du concert de la musique de la Force Aérienne à Verviers ce 10 novembre 92, le Chef de musique Alain Crépin a eu la gentillesse de céder la baguette pour l'exécution de la marche des Chasseurs Ardennais à l'Adjudant-Chef Dubois qui avait eu trois ans plus tôt le triste honneur de présider à la dissolution de notre chère musique!

C'est avec un grand talent que l'Adjudant-Chef Dubois conduisit aussi la Musique de la Force Aérienne lors de la cérémonie d'adieu du Général Chabotier à son Régiment le 11 décembre. Lors de l'aubade, il nous rappela l'air du Luxembourg qui fut être jadis une marche pour les Chasseurs Ardennais.

Saint-Hubert et les sangliers

Sait-on que dans les provinces de Namur et de Luxembourg, pas moins de quarante et une églises sont dédiées à notre saint patron, sans compter les nombreuses croix et "potaies" qui jalonnent nos campagnes?

Il faudra y ajouter la merveilleuse petite statue que la section 1ChA de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais vient d'offrir au Régiment le 6 novembre à Marche-en-Famenne à l'occasion de la fête du grand saint!

Il paraît que l'on peut encore voir un arbre de Saint Hubert à Floriffoux, près de Namur. Les malades y enfonçaient un ciou avec lequel ils avaient touché la partie malade de leur corps.

Dans cet ordre d'idées, nous avons commis la même coquille que le Soire nous parlant de Mgr Léonard, Evêque de Namur-Luxembourg dans le n° 170: c'est de piété et non de pitié qu'il parlait en tournant les hot dcgs et la trappe à Beauraing!

Des sangliers ont très mal pris la chose et se sont chargés de venger notre purtant minime erreur. La veille de la Saint Hubert, une harde en furie avec le papa, la maman et de nombreux enfants (entout une dizaine) a envahi Beauraing, y provoquant pas mal d'émoi, une légère blessure et quelques dégâts, avant d'en être boutée(!) dehors par les habitants et les chasseurs en courroux. Il y eut trois victimes parmi les sangliers.



Un Chasseur Ardennais à Vogelsang

Libéré par les Américains au début de 1945, puis remis aux Britanniques et enfin aux Belges, l'ancien "Ordensburg" Vogelsang, où s'aguerrissait avant la guerre la jeunesse du Reich, est maintenant un camp d'entraînement très bien équipé où se retrouvent les Belges, qui le gèrent, et les Britanniques, Néerlandais, Canadiens et Américains.

Ce 17 décembre, le Lieutenant-Colonel Marcel De Tandt a été investi comme Commandant du camp en présence du Lieutenant général Cauchie, Commandant du 1 (BE) Corps et Commandant en chef des Forces belges en



Allemagne et des autorités civiles allemandes de quatre échelons successifs qui eurent l'occasion d'exprimer la façon dont elles concevaient l'avenir du camp.

Le Lieutenant-Colonel Marcel De Tandt qui a commandé successivement le 13e de Ligne, le 2e puis le 3e Chasseurs Ardennais se retrouve donc aux rênes d'un immense domaine et de coûteuses installations dont l'essentiel de la main d'œuvre est constituée de civils allemands.

A l'initiative du Lieutenant-Colonel Camille Bernard, le Camp s'était vu confier la garde du drapeau du 5e Régiment de Chasseurs Ardennais. C'est donc une grande satisfaction pour tous les Chasseurs Ardennais de savoir que c'est l'ancien Commandant des 2e et 3e Chasseurs Ardennais qui détiendra désormais l'emblème du 5e.

Nouveau Chef de Corps

C'est ce 29 janvier qu'a lieu à Vielsalm la cérémonie d'adieu du Lieutenant-Colonel De Tandt à son Bataillon et d'investiture du nouveau Chef de Corps, le Lieutenant-Colonel Albert Maury. Notre revue vous reparlera longuement de cet événement dans sa prochaine édition.

Deux nouveaux livres à offrir

SAR le Prince Philippe

TF1 a parlé de nous de façon sérieuse et aimable! Ce 25 novembre, le journal de 13h00 a rapporté le "stage de trois semaines du Prince Philippe à MSF (Médecins sans frontières) en tant que chauffeur de camion en Ethiopie". Nos soldats ont aussi pu apprécier sa visite surprise au nouvel-an dans la Baranie.

Ces informations nous ont pas étonnés, mais elles sont un fleuron ce plus pour cette personnalité attachante que nous avaient fait connaître déjà les reportages de la RTBF et de la BRTN en 92.

Deux ouvrages sont sortis récemment de presse qui nous en montrent encore plus sur notre Prince, héritier probable du trône de Belgique. Le premier est "Philippe de Belgique, images d'un roi à venir", par Pierre Wuyekens, aux éditions Didier Hatier pour un maximum de 995f. L'ouvrage est trilingue et comprend un grand nombre de photographies.

L'autre est tout simplement tiré du reportage déjà évoqué de la RTBF (voir le CHA n°170). Les textes sont donc de Fernand Colleye et les images de Christian Raynaud. Il est publié par les éditions Vander et coûte de 441 à 490f.

Voilà donc des idées de cadeaux toutes trouvées et qui feront plus plaisir aux amis ou aux bibliophiles que les roucasseries ou les atlas géants où une loupe est nécessaire pour découvrir la Belgique!

Un Mitterrand qui se prénomme Frédéric, parlant de...

Notre Roi et notre Reine

Il y a plusieurs années, il avait réalisé une émission intitulée "Baucouin et Fabiola" qui nous était allée droit au cœur. C'était sur l'A2 de l'époque. Cette fois, il répondait à une question de Christophe de Borsu qui lui demandait ce qu'il pensait de nos Souverains au moment de leur voyage officiel en France:

"Ce sont des gens qui pour moi personnifient toutes les qualités que l'on prête aux Européens et que ceux-ci ont très souvent malheureusement perdues. La bienveillance, l'intelligence, l'honnêteté modeste, et je dois dire que s'il y avait beaucoup de gens comme cela, qui vivent en se préoccupant essentiellement des autres, la vie serait certainement plus facile et agréable."

Alors, ajouta notre jeune journaliste, milicien 1990 à SID, pourquoi un accueil si indifférent du public parisien?

"Les rois n'ont pas besoin de passer à Sacrée Soirée! - quel que soit le goût que je puisse avoir pour ce genre d'émission. Ils travaillent en quelque sorte dans un domaine qui est beaucoup plus essentiel, beaucoup plus discret. Je crois qu'il n'est pas du tout grave que dans une ville de plusieurs millions d'habitants, où des gens ont des problèmes de transport et toutes sortes de difficultés, ils ne soient pas massés sur les trottoirs. Ils ne le sont pas, de toute façon, depuis des années!"

A la même question, Sérlion avait répondu que "Patrick Bruel n'avait pas de soucis à se faire..."

Nous verrons ce que l'Histoire retiendra de Bruel et... de Sérlion! Frédéric Mitterrand y aura au minimum son nom, mais avec son prénom, il restera dans le cœur des Belges.

Quarante-huit ans après

A deux pas de la bataille de BASTOGNE

Le regretté Jose Heintz avait écrit un merveilleux livre en 64-65 intitulé "Dans le Périmètre de Bastogne". Il nous y disait d'une façon très documentée ce qu'avait été la vie des civils durant le terrible mois qu'avait duré la deuxième occupation allemande de la guerre pour les petits villages autour de Bastogne.

Nous avions été particulièrement frappé par le chapitre consacré à Sainlez, dont les souffrances furent telles qu'on ne peut même plus imaginer aujourd'hui que cela fût jamais possible; ainsi, parmi les vingt-neuf victimes d'une seule bombe se trouvait un père et ses neuf enfants!

Nous avions souhaité un savoir plus sur cette période tragique. C'est aujourd'hui possible grâce au livre écrit récemment par Mme Linda Didier-Robert de Hollange et édité par le Cercle d'Histoire de Bastogne.

Outre tous les témoignages rassemblés par l'auteur et son époux, le livre contient également des cartes et des photos inédites.

"La Mémoire de Sainlez - L'offensive von Runstedt vue au village" peut être obtenu en versant 554f (port compris) au CCP 000-1320621-63 du Cercle d'Histoire de Bastogne. Il est à noter que le bénéfice intégral de la vente du livre sera versé à Médecins sans Frontières, organisation qui a déjà reçu un versement de 64435f pour la première édition 1991 du livre, rapidement épuisée.

DEUX GESTES DE LA SECTION 3CHA DE LA FRATERNELLE Pula

Les Chasseurs Ardennais ont un grand cœur et pas seulement un solide boudoir!

Saviez-vous que la nouvelle et dynamique section 3CHa de la Fraternelle a participé à sa façon à l'opération "Causes communes" en rassemblant quatre-vingts mètres cubes de vivres, vêtements, chaussures, jouets, etc. pour le camp de réfugiés de Pula en Slovénie?

Avec l'aide du 3e Régiment de Chasseurs Ardennais, ils ont rempli deux semi-remorques qui partaient le 15 décembre dernier vers l'ex-Yougoslavie! Opération réussie.

EMMANUELLE

A peine âgée de deux mois, une petite Ardennaise appelée Emmanuelle est atteinte d'une malformation cardiaque et doit être opérée à cœur ouvert à l'hôpital universitaire de Bruxelles. Pour aider à réunir les 400000F nécessaires pour donner une chance à Emmanuelle, la section 3CHa de la Fraternelle fait appel à vos dons.

Compte 000-1301874-37 de Section 3CHa avec la mention: "Emmanuelle 400000F".

Merci pour Emmanuelle!

Bravant la pluie, le vent et le froid, toujours présents

NOS PORTE-DRAPEAU

Nous les voyons à toutes nos cérémonies, aux funérailles de nos camarades, aux grandes journées patriotiques, par la pluie, le froid ou le soleil intense, en point de mire de l'assemblée, dans la mutisme forcé et l'inconfort d'une station debout prolongée, ajoutées souvent à la fatigue d'un long voyage. Cui ne se souvient de Monsieur Ippert, le porte-drapeau national et de tous ses collègues immobiles et respectueux tout au long de l'office religieux du Congrès de Liège?

Leur récompense, c'est parfois de voir le Roi de plus près que les autres, c'est - pas toujours - un traitement de faveur dans le protocole, c'est surtout le grand honneur de porter les couleurs nationales et de ne fréquenter que les milieux qui les respectent encore et qui se sont donné mission d'en sauver la pérennité.

C'est aussi parfois un morceau des allocutions prononcées! C'est ainsi que le 13 septembre 92, lors du pèlerinage annuel à la mémoire des résistants assassinés par la Gestapo entre le 27 août et le 3 septembre 1944 à Arlon, Monsieur Kauten, Président de l'Union des groupements patriotiques d'Arlon, conclut, s'adressant aux porte-drapeau:

"A vous, porteurs des drapeaux qui rappellent un passé glorieux et tragique à la fois, votre présence à la cérémonie de ce jour est indispensable et surtout hautement appréciée. N'acceptez de participer qu'aux manifestations indépendantes et constructives. Evitez toute confiscation. Vos drapeaux ne doivent en aucun cas servir de pots de fleurs".



Rangés le long du monument aux morts des 1 et 4ChA dans le Quartier du 1ChA au Camp Roi Albert lors des Fêtes du 19 juin 92, une petite moitié des porte-drapeau de notre fraternelle. Même les plus blasés des citoyens reconnaissent la fidélité et le dévouement de ces braves. C'est pour nous une occasion de leur redire toute notre estime et de leur adresser un grand "coup de ... béré vert"!



Petit moment de détente au cours d'une cérémonie et occasion d'un court bavardage avec les collègues.



L'ordre du Sanglier d'or

Le 2 octobre dernier, Jacques Hilaire, pastichant Jacques Prévert, nous fait un article sur ceux qui détiennent la Belgique. Il imagine les remords des politiciens sous leur méfait accompli et met dans leur bouche ces mots: "Et tant pis si la route de la mer est coupée à tous ceux qui vivent au sud du Brabant flamand! Il leur reste les Gilles de Binche, les horodateurs liégeois, la tartefalçotte et les Chasseurs Ardennais le long de la frontière, au flanc des noirs copeaux!"

Prenez cela dans le sens positif, voire naïf; ce qu'il veut dire, c'est que nous aurons gardé des choses incontournables: les horodateurs, et non les Gilles de Binche, ajoutent l'élément folklorique au décor.

Dans son émission du 5 décembre, Louis Willems, mieux connu sous le nom de Proliférer, introduit la recette du filet de sanglier chasseur en disant dans son introduction: "Pourquoi pas un sanglier? Une ardeur d'avance, comme on dit chez nous et c'est aussi l'emblème d'un régiment bien connu!". Suit la litanie des nombreuses qualités du sanglier.

Le sanglier d'or du n°171 se partagera donc entre Monsieur Willems et Jacques Hilaire, que leur métier réunit parfois dans La Libre Belgique.



L'Atlas de l'Europe?

O petite Belgique perdue dans cet orgueilleux "Atlas européen", grand, coloré, magnifique, et coûtant près de 2000f. Il faut s'y résoudre: plus nombreux que les Luxembourgeois, Suisses, Danois, Irlandais, Norvégiens, Suédois, notre surface sur la planète est telle que le gRRRand atlas nous a tout sauf oubliés.

Parmi les trente-huit photos de satellite, dont beaucoup en pleine page, nos yeux chercheront vainement comment la Belgique est vue de l'espace. Mais on va au moins nous voir sur les cartes. En effet: le pays entier est visible ... à l'échelle 1:25000000e. Nous occupons environ onze centimètres de papier donc n'y cherchez pas Durbuy, Aywaille, Spy ou Houtain-Saint-Siméon! Enfin, si vous savez que le nom de notre Roi y est mal orthographié et que notre Premier ministre y est ... Guy Verhofstadt (déjà?), vous n'aurez plus tellement envie d'acheter ou d'offrir le grand atlas de l'Europe.



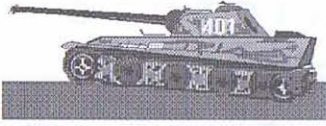
Le Budget, 60 ans plus tard

L'année 1932 fut pour la Belgique particulièrement difficile sur le plan des finances publiques. Le budget de l'Etat fut diminué d'environ 30% et, la situation internationale étant rassurante, celui de la défense nationale passa de 1,207 à 1,057 milliards, donc baisse de 14% par rapport à 1931.

Inutile d'ajouter que dès 1933, un vent nouveau et inattendu vint de l'est et remit les dépenses de défense à la hausse. Il faut toujours soigneusement analyser le monde avant de sabrer dans un budget de défense!

Petit calcul en passant: en francs courants, le budget de la défense nationale a augmenté de 7,46% par an entre 1931 et 1993.

HOUFFALIZE CINEY - GEDINNE



Voeux

En tant que Président, j'adresse à TOUS les membres de ma section mes vœux très sincères pour que l'année nouvelle leur soit fort agréable, très bonne au point de vue santé de la famille entière, avec nombreuses satisfactions.

Consignes

Cotisations individuelles ou autre paiement versé au CCP 000-0762137-08 de Frat. des Chasseurs Ardennais Section locale, Montleban 30 A, 6670 Gouvy.

Liste des délégués, commandes, nouvelles familiales ou autres correspondances à J. André rue des Morsoux 6670 Gouvy.

Distinctions

Les membres suivants de la région de Gedinne ont obtenu l'insigne d'or de la F.N.C.: Maurice Neimry, Paul Lucy, René Moreau A. Vandeloise, O. Dury et Edmond Chauviaux.

Vives et chaleureuses félicitations à ces décorés.

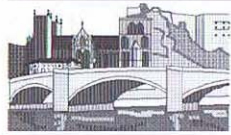
Mariage

Le 23-07-92 Mlle Cécile Grommersch, fille de notre membre Jean Grommersch de Limeré a épousé Mr Benoît Hurtebise de Rogery. Félicitations aux heureux parents et vœux de long et parfait bonheur aux jeunes époux.

Le Drapeau du bataillon moto?

Monsieur Yves Janson de Forrières nous écrit un petit texte enthousiaste sur le "drapeau du bataillon moto Chasseurs Ardennais - VII CA". Drapeau rouge et vert, dit-il, récemment décoré de la médaille des "Dunkirk veterans 1940, De Panne".

C'est pour nous l'occasion de saluer tous les anciens de ce bataillon moto, la bonne à tout faire de la campagne des 18 jours!



HUY

Des réunions de comité se sont tenues les 25 août, 7 et 24 septembre et 6 octobre en vue de préparer notre Assemblée générale. Le problème du musée du fort de Huy a encore été évoqué, compte tenu de la position prise par le comité de concertation des associations patriotiques de Huy.

Le 10 octobre s'est tenue l'Assemblée générale dans les locaux de l'internat autonome de l'Europe à Huy. Chacun des 130 participants a pu apprécier la qualité du repas et du service ainsi que le dévouement du personnel de table et de cuisine.

Le Président, Monsieur Albert Dessambre, dans son allocution, a accueilli les personnalités présentes, notamment Madame le Député-Bourgmestre de Huy, les Colonels Keutiens et Fabry, le Secrétaire national, Monsieur Alphonse Lheureux, Monsieur Henin, Président de la FNCA de Huy, Monsieur le Chevalier Charpentier, le Colonel Bodeaux, Président des associations patriotiques de Huy. Egalement présents: Monsieur Lizin, Conseiller communal de Huy et des amis d'autres sections.

Les propositions suivantes du comité ont été acceptées à l'unanimité:

1. désignation de Monsieur Louis Melon, jeune Chasseur Ardennais comme Vice-président de la section

Noces d'or

Ont fêté leurs nocés d'or:

Paul Lucy et son épouse Marie Cavrenne de Gedinne;

Albert Lessire et son épouse Marie-Rose Michel de Jambes;

Henri Magnan (87 ans) porte-drapeau depuis 25 ans et son épouse (91 ans) viennent aussi de fêter leurs 60 ans de mariage.

Nous souhaitons à ces couples jubilaires de connaître encore de nombreuses années de bonheur complet.

Un méritant

Vital Otto de Transinne est un membre fidèle depuis le début de la fraternelle et des associations patriotiques; il est invalide de guerre et a perdu l'usage de la voix.

Bon courage, cher membre, et nos vives félicitations.

Arrière grand-père

Nous apprenons que M. Maurice Rodrigue de Ciney est arrière grand-père d'un petit garçon nommé Anton.

Félicitations aux parents et grand-père, longue vie heureuse au petit.

Décès

Pensons à nos disparus:

2. désignation de Monsieur Raoul Sprumont en qualité de rapporteur des réunions et correspondant de presse du bulletin.

Le Président a rendu hommage à trois camarades qui ont reçu en avril de cette année, au Congrès national de Liège, les distinctions suivantes:

- Monsieur Gaston Joiret, médaille d'or pour les multiples fonctions exercées au sein du comité et gardien du patrimoine

- Monsieur Louis Melon, médaille de bronze, pour l'excellent travail effectué au sein du comité

- Monsieur Raoul Sprumont, médaille de bronze, pour la qualité de ses rapports fouillés et détaillés.

C'est par une vibrante Brabançonne et une entraînante marche des Chasseurs Ardennais que s'est terminée la partie académique de cette Assemblée générale qui a été suivie d'un excellent et copieux repas.

En projet:

la St Nicolas de "L'oiseau bleu",

- 31-08-92 Marcel Maldague, beau-frère de Romain Cordy de Louette Saint-Pierre

- 01-09-92 Théophile Brion, Chasseur Ardennais et A.C. de Graide;

- 09-09-92 Albert Molhan Chasseur Ardennais, A.C., P.G., et invalide de guerre, de La Roche;

- 18-09-92 Léon Dury, beau-frère de Mme Albert Dury, A.C. et P.G. de Louette Saint Pierre;

- 27-09-92 Florent Cromer, Chasseur Ardennais, A.C. et P.G. au stalag 8 A, de Gouvy;

- 12-10-92 Christine Bertrume, sœur de Léon et Jules Bertrume, membres de Willezie;

- 18-10-92 Maria Schloune, belle-sœur de Victor Gresse de Raligny;

- 23-10-92 Albert Thibaut, Chasseur Ardennais, A.C. et P.G. de Rienne;

- 25-10-92 Elza De Bel, épouse de José Fontaine Chasseur Ardennais et A.C. de Sart Custinme;

- 26-10-92 Virginie Verbis, mère de notre membre Gilbert Wo teche de Louette Saint-Pierre;

- 27-10-92 Elvire Andre, sœur de notre membre Roger Andre de Steinbach,

- 27-10-9 Ernest Lambert, Chasseur Ardennais, A.C. de Houffalize;

- 30-10-92 Marie-Louise Zune, épouse de notre délégué Albert Philippe de On;

- 31-10-92 Jules Mathieu, Chasseur Ardennais et P.G. de Membre sur Semois;

- 15-11-92 Hubert Lavis, beau-frère de Mme Lavis, notre déléguée de Haversin;

- 4 Tri 92 Henri Thomas, membre effectif, de Forrières;

- 4 Tri 92 Robert Hustin, membre effectif, de Graide;

- 4 Tri 92 Léon Coleaux, membre effectif, de Graide;

- 4 Tri 92 Joseph Tichon, membre effectif, de Grupont.

Nous adressons nos bien sincères condoléances aux familles endeuillées et partageons leur peine.

institution pour enfants handicapés et le dîner de la St Valentin en février 93.

Carnet rose:

notre ami Edgard Wéry a fêté ses nocés d'or. Nous lui adressons nos félicitations et lui souhaitons de nombreuses années de bonheur.

Ils étaient nos amis:

nous avons appris avec tristesse le décès de Monsieur le Chanoine Devos et du Colonel Ire Moiny. La section présente ses condoléances sincères et émues aux membres des familles.



Les médaillés encadrés par le Col Keutiens et le Président Dessambre: le nouveau Vice-président, Louis Melon, Gaston Joiret et Raoul Sprumont



CONGRES NATIONAL

FEUILLET
DETACHABLE

Marche-en-Famenne 25 avril 1993

48e ASSEMBLEE GENERALE de la FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Conformément à l'article 30 des statuts, j'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à la 48e Assemblée générale statutaire de notre association.

Elle se tiendra le dimanche 25 avril 93 à 11h30 à la salle dite "des Pères Franciscains", rue Victor Libert à Marche-en-Famenne dans le cadre du Congrès national 1993.

(Statuts de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais (ASBL), chapitre IV, Assemblée générale, articles 24 et 33)

Joseph André
Président National

Programme de la journée

à partir de 0915Hr
Accueil à la place de l'Etang

1000Hr
Messe en l'Eglise Saint Remacle

1100Hr
Mise en place pour le cortège
suivie de
Cortège vers les Pères Franciscains et
dépôt de fleurs au
Monument aux morts de la ville

1130Hr
Congrès national et
48e Assemblée générale de la Fraternelle

1300Hr
Apéritif et repas
aux trois réfectoires du camp

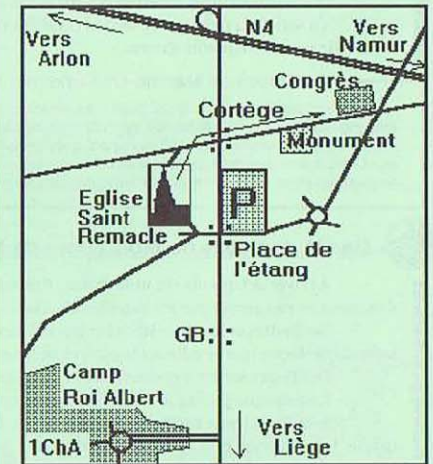
INSCRIPTIONS

Coût: 850F par personne à payer

uniquement dans les sections avant le 31 mars 93

ensuite: paiement par les sections au compte 068-0627580-17 de Fraternelle des Chasseurs Ardennais, rue du Pénitencier, 15 à Marche-Waha, avant le 10 avril 92.

Conformément à l'article 30 des statuts, le présent feuillet tient lieu de convocation à l'Assemblée générale statutaire de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais



AVEC LA PARTICIPATION DE PLASTICS TMP SA

4 RUE ACHILLE BAUDUIN - B-1300 LIMAL (WAVRE) - TEL 010/41 90 20 - FAX 010/41 68 20

Arrivée et Parking

- Les délégations sont attendues à partir de 0915Hr à la Place de l'Etang qui leur sera réservée. Les autorités auront des places de parking prévues au coin nord de cette place. Des commissaires les aideront à leur arrivée.
- Les participants sont priés de se rendre à pied à l'Eglise Saint-Remacle et d'y être en place pour 0955Hr.

Messe en l'Eglise Saint Remacle

- Les Chasseurs Ardennais, leurs parents et amis sont priés de prendre place dans l'église en laissant les quatre premières rangées libres pour les autorités et les invités. Des commissaires leur indiqueront les emplacements libres.
- La chorale de Forrières assurera l'accompagnement vocal de l'office. Il est instamment demandé à tous les présents à la messe de participer activement aux chants et principalement à l'hymne national et à la marche des Chasseurs Ardennais.
- Les textes de la Brabançonne et de notre marche se trouveront sur les chaises.
- A l'issue de l'office, l'église sera évacuée dans l'ordre: drapeaux, invités et autorités, délégations des sections.

La Chorale de Forrières



La chorale paroissiale, fondée à Forrières en 1949 par le notaire Paul Landenne et appelée "Schola Camille Jacquemin" en souvenir de son professeur-abbé de l'Abbaye de Floreffe, est reprise en 1964 par Monsieur Jules Grandmont. Ouverte aux contacts avec les sociétés voisines, donnant déjà des concerts à Forrières et à l'extérieur, elle a ces dernières années, franchi les frontières et s'est engagée dans des concours internationaux.

Elle compte actuellement plus de cinquante choristes amateurs et a fêté en 1989 sa quarantième année d'existence ainsi que les vingt-cinq ans de direction de Jules Grandmont. Dans le cadre de son jumelage avec la chorale de Vallegia en Italie, elle chanta dans cette ville en juillet 1991.

En ce 25 avril 1993, c'est pour tous les Chasseurs Ardennais réunis en l'Eglise Saint Remacle de Marche que la "Schola Camille Jacquemin" se produira. Nous nous en réjouissons d'ores et déjà.

L'Eglise Saint Remacle

Edifice gothique des environs de 1500 avec tour du début du 18e siècle. Incendiée en 1615 et 1806. Importantes restaurations en 1818-1820 et en 1934-1935. Haute flèche d'ardoises en forme de cloche, inséparable du profil de la ville, reconstruite en 1818-1820.

Vitraux réalisés en 1974 par L.M. Londot. Autel moderne réalisé également en 1974 par J. Williams mais fonts baptismaux gothiques en pierre bleue datant du 16e s. Un bénitier mural est daté de 1514 tandis que le lutrin en laiton sur marbre est marqué de Givet 1763.

Les statues sont en bois polychrome: les plus anciennes, Saint Roch et le Christ au tombeau datant du 15e s. tandis que le calvaire au fond du chœur est de la fin du 16e s.

Cortège vers le Monument et le Congrès

- Les participants voudront bien se disposer en vue du cortège de la façon suivante: l'harmonie communale devant la poste, face vers le casino; derrière elle, successivement les drapeaux, les invités et autorités, les délégués des sections par ordre alphabétique de celles-ci.
- Des commissaires aideront de leur mieux toute cette mise en place.
- Au son de la musique et sous la conduite de la police de Marche, le cortège se dirigera vers le monument de la ville pour le dépôt de fleurs.

La Police de Marche-en-Famenne

Pour une commune de 15432 habitants s'étendant sur 12140 hectares, Marche dispose de 13 policiers. Leur chef est le Commissaire Edmond Antoine, Chasseur Ardennais ayant dix-sept marches du Souvenir et de l'Amitié à son actif. Il est aidé du Commissaire-adjoint Claude Vigneron, de l'inspecteur principal Paul Dupont, des Agents brigadiers principaux E. Kayl, V. Depienne, F. Parmentier, L. Lesceux, R. Deroua et J. Comble, ainsi que des Agents brigadiers P. Leemans, H. Hardenne, T. Lembrée et L. Berger. Leur transport consiste en deux combis, un break et deux motos. Un agent est spécialisé dans les problèmes de famille et de jeunesse tandis qu'un autre est maître-chien.

Dépôt de fleurs au Monument de la Ville

- Arrivée à hauteur du monument, l'Harmonie communale se disposera à son emplacement tandis que les drapeaux se rangeront sur les marches du Palais de Justice.
- Les invités et les autorités s'arrêteront devant le monument tandis que tous les participants s'arrêteront sur la route de façon que le milieu du cortège se trouve environ devant le monument.
- Des fleurs seront déposées par le Président National au nom de la Fraternelle.
- La musique jouera le Last Post tandis que tous les présents salueront le monument.
- A la fin de cette brève cérémonie, la musique suivie des drapeaux puis des invités et autorités reprendront la fête de la colonne et le cortège se poursuivra jusqu'à la salle des Pères Franciscains où se tiendra le Congrès.

Le Monument de la ville

Le monument aux morts de la ville de Marche-en-Famenne a été édifié en 1921 en l'honneur des victimes de la guerre 1914-18. Après la fin de la deuxième guerre mondiale, une nouvelle inscription a été ajoutée pour rapeler le souvenir des défunts de 1940-45.

Il paraît que, face à l'indécision des autorités de la ville quant à l'emplacement que devait avoir le monument, certains humoristes envisagèrent pendant un certain temps de façon à lui mettre des roulettes de façon à pouvoir le déplacer au gré des majorités communales successives!

L'harmonie communale



Il a déjà existé plusieurs musiques marchaises. Le drapeau de l'une d'elles porte la date de 1667! Deux musiques se faisaient concurrence avant 1940: une catholique et une libérale. L'Harmonie qui nous conduira lors du Congrès est née lors de la Libération lorsque Monsieur Joseph Gauthier réunit une quarantaine de musiciens sans appartenance politique. Elle devint une ASBL en 1963, ouverte à tous les amateurs de musique.

Elle comptait récemment encore quarante-quatre musiciens et musiciennes âgés de 30 à 70 ans. Ils assurent bénévolement plusieurs concerts de prestige, la messe de Sainte Cécile et de nombreuses sorties officielles dans le grand Marche.

C'est avec plaisir que nous les applaudirons et marcherons à leur cadence le 25 avril prochain.

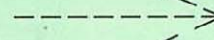
Congrès national

- Tous les participants au Congrès voudront bien se mettre rapidement en place en laissant libres les sièges réservés aux premières rangées.
- Le Congrès incluant la 48e Assemblée générale de la Fraternelle débutera par la Brabançonne interprétée par la Chorale de Forrières, suivie de la Marche des Chasseurs Ardennais.
- La chorale sera en suite remerciée et le Président National ouvrira l'Assemblée générale.

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale

1. Appel des sections. (Elles doivent toutes être représentées par un délégué mandaté par le comité - nombre de voix.) Le nombre de voix par section sera établi en fonction des membres effectifs repris à la situation numérique clôturée le 31 octobre 92.
 2. Exposé introductif par le Président national
 3. Approbation des documents relatifs à l'exercice social 91-92 qui ont été envoyés à toutes les sections et examinés par le Conseil d'administration. Interventions éventuelles du Secrétaire National (rapport annuel) et du Trésorier national (bilan global)
 4. Situation de la revue par le Directeur-rédacteur en chef et éditeur responsable
 5. Projet de budget pour l'exercice 92-93 par le Trésorier national
 6. Rapport des contrôleurs-vérificateurs des comptes 91-92
 7. Décharge de gestion au Conseil d'administration
 8. Fixation de la cotisation pour l'exercice allant du 1 novembre 93 au 31 octobre 94
 9. Examen des vœux et propositions présentés par les sections et par le Conseil d'administration. Conformément à l'article 29 f, ces vœux et propositions doivent parvenir par écrit au plus tard trente jours avant l'assemblée, c'est-à-dire avant le 26 mars 93, à l'adresse du Président national
 10. Modifications éventuelles aux statuts de la Fraternelle
 11. Elections statutaires: seront sortants et rééligibles les administrateurs nommés en 1989 à Liège:
 - Monsieur Joseph André, Président National
 - Monsieur Marcel Jacques, Vice-président national
 - Monsieur Francis M. Debroux, Directeur-rédacteur en chef et éditeur responsable de la revue sera sortant et ne désirant pas renouveler son mandat. Monsieur Raymond Thiltges, Trésorier national sera sortant et rééligible pour respecter l'article 36 des statuts: Monsieur Raymond Van Frachen, Secrétaire National-adjoint
 Les représentants des sections seront tous sortants et rééligibles
 Les candidatures pour ces fonctions devront parvenir au Président national, avec copie pour le Secrétaire national, pour le 28 février 93 au plus tard: même celles des administrateurs sortants sera exigée, via les comités des sections.
 - Remarque importante: je rappelle que, conformément aux articles 35 et 37 des statuts, le Conseil d'administration peut ajouter un ou des candidats
 12. Congrès nationaux futurs: en 94 (Namur) et 95 (Arlon)
 13. Divers
 14. Résultats des élections statutaires
 15. Clôture de l'Assemblée générale par le Président national
- Conformément à l'article 29f, les vœux et propositions présentés par les sections régionales ou par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale statutaire devront parvenir par écrit trente jours au plus tard (avant le 25 mars 93) avant cette assemblée à l'adresse du Président national
- Remarque du Secrétaire national: pour pouvoir en discuter au Conseil d'administration, ils devraient même parvenir avant le 13 mars 93, qui est la date de cette réunion à Arlon.
- Joseph André
Président National de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais

N'oubliez pas de couper l'autorisation de parking ci-contre qui vous servira tant sur la place de l'étang à Marche que pour l'entrée au camp Roi Albert



Congrès national de Marche-en-Famenne - 25 avril 1993

Programme pour les dames

- Les dames qui le désirent pourront suivre les suggestions de la section organisatrice pour des activités à Marche qu'il est encore impossible de définir à ce stade (5 janvier 93). De la documentation sera remise aux Présidents de sections lors du Conseil d'administration d'Arlon du 13 mars 93.

Mouvement vers le Camp Roi Albert

- Une fois encore avec l'appui de la police de Marche, tous les participants se rendront au Camp Roi Albert où auront lieu l'apéritif et le repas.
- Les formalités d'entrée au Camp militaire seront accélérées au maximum pour les véhicules munis de la vignette de parking à découper à la page 4 de cet encart spécial.

Le Menu du Congrès

Apéritif (Maitreale, Kir, bière, jus...)
Reculade de jambon aux légumes
Crème vert pist
Escalope tyrolienne et ses primeurs
Pommes croquettes
Cotlets marchois
La Tour de la Famenne
Café

Les boissons

Du vin et de l'eau seront disponibles sur les tables.
Des suppléments de vin ou d'autres boissons pourront être achetés au comptoir à des prix démocratiques.

Tout ça, avec modération!!

AVEC LA PARTICIPATION DE PR PRINT SPRL
COUR DU MOULIN 6 - 1380 LASNE
TEL 02/ 633 23 86 - FAX 02/ 633 43 46

La Section 1er Chasseurs Ardennais de la Fraternelle



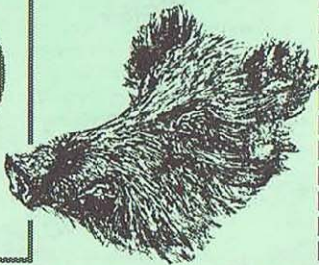
En fait, il y a 42 ans qu'on en parlait pour la première fois, mais sous un autre nom: la section A.O. (Allemagne occupée) de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais naissait à Siegburg avec le Capitaine-Commandant Laurent et le Capitaine Moiny, tous deux anciens du 3ChA et les Sous-officiers Delcorps, Losseau, Paulus, Biard, Moens et Acton. Après le déménagement du bataillon à Hemer en 1951, la section s'endormit tout doucement et son drapeau fut relégué dans une armoire.

C'est à Spich, en 1967, sous l'impulsion de Monsieur Hubert et du Lieutenant-Colonel Delogne, alors Chef de Corps, que naquit la section 1ChA avec Marcel Leuris, qui en fait partie sans interruption depuis lors, le Capitaine-Commandant Mommien, le Capitaine Gohy, l'Adjudant Van den Eede et pour respecter les statuts de l'époque, un ancien de 40, l'Adjudant-Chef Motte, ancien du 3ChA à la présidence. Le drapeau de la section A.O. fut transformé et le recrutement alla bon train grâce, notamment, au dévouement des Adjudants de Compagnie qu'on continuait d'appeler CSM.

Un idéal humanitaire fut bientôt donné à la section qui ne tarda pas à récolter plus d'un million de francs pour la Cité de l'Espoir d'Andrimont. L'idée lui fut alors "piquée" par quelqu'un de Dailly qui transféra la tombola à succès au patronage du Ministre de la Défense Nationale et des Forces armées. Bof, pourvu que la Cité en profitât!

Il fallut trouver un nouveau président lors du retour à Marche. Ce fut un ancien de 40, le Lieutenant-Colonel René Moiny. Après un bref intérim de Marcel Leuris, il céda la place en 1987 au Lieutenant-Colonel e.r. Camille Bernard. C'est lui qui a aujourd'hui le périlleux honneur d'assumer avec sa dynamique section l'organisation du Congrès national 1993.

Fraternelle des Chasseurs Ardennais
Congrès national 25 avril 1993
Marche-en-Famenne



L'appui médical sera assuré par la Croix-Rouge de Marche. Nous en remercions son Président, le Chasseur Ardennais Robert Kileste ainsi que ses membres.

Découpez ceci et placez-le à votre pare-brise dans la ville de Marche et au Camp Roi Albert
(Cette magnifique hure est celle du journal "La hure")



MARCHE-EN-FAMENNE

Nous avons accompagné à leur dernière demeure, avec nos drapeaux, les camarades Chasseurs Ardennais, anciens combattants, prisonniers de guerre, suivants:
le 29 juin: Fernand De Tournay de Marche-en-Famenne
le 13 juillet: Paul Engels, résistant, déporté de Marcourt
le 28 juillet: Albert Ludwig, prisonnier de guerre Stalag Va, de Marche-en-Famenne
le 7 septembre: Lucien Pierre, Chasseur Ardennais, grand invalide, de On
le 21 septembre: Maurice Godefroid de Hargimont
le 29 septembre: François Samray de On
le 30 septembre: Albert Collin de Marche-en-Famenne
le 3 octobre: Albert Dethier de Marche-en-Famenne
le 5 octobre: Georges Ducachet de On
le 27 novembre: Fernand Fisse de Hologne, prisonnier de guerre, Stalag Villa
Enfin, notre membre effectif, Albert Philippe de On a eu le malheur de perdre sa chère épouse. Nous réitérons à toute sa famille nos sincères condoléances.

Activités

La section de Marche-en-Famenne a été particulièrement active cet été; jugez-en: le 6 juin, messe et dépôt de fleurs à Verdenne et à Champlon pour les maquisards



In Memoriam

- Le 9 septembre délégation et drapeau étaient présents aux funérailles de notre membre, Monsieur Albert Jacquet de Matagne-la-Grande.

- Le 5 octobre, huit membres de la section accompagnaient notre drapeau pour rendre un dernier hommage au Colonel e.r. René Moiny, administrateur-conseiller de notre fraternelle nationale.

- Le 17 novembre la section rendait un ultime hommage à Monsieur Jean Pierlot notre ancien porte-drapeau décédé le 14 novembre après une pénible maladie.

Aux familles endeuillées nous réitérons nos très sincères et fraternelles condoléances. Faudra-t-il toujours rappeler que bon nombre d'anciens frères d'armes regrettenaient au plus haut point de ne pas voir mentionner dans la nécrologie la qualité d'ancien Chasseur Ardennais d'undéfunt. Certains membres mettent un point d'honneur à assister aux funérailles d'un ancien Chasseur Ardennais, quand bien même ils ne l'auraient pas connu intimement.

Notre section qui couvre justement un très grand territoire permet très peu à tous ses membres de se connaître, d'autant plus que tous les ans nous inscrivons de nouveaux membres anciens combattants. Etonnant pas vrai! Vous comprendrez dès lors la raison de cet appel.

Participations

Activités marquantes de la section
- Le 19 juin le Président et le comité au

abattus par les Allemands.
le 13 juin, nous avons assisté avec les onze drapeaux du grand Marche et six-sept drapeaux étrangers à la messe et dépôt de gerbes à Waha, en l'honneur des Vétérans de Léopold III de la province.
le 21 juin: messe et dépôt de fleurs au monument pour le 50e anniversaire de la FNTDR, avec dix drapeaux de Marche et vingt-cinq étrangers.
le 21 juillet, Te Deum et dépôt de fleurs avec dix drapeaux, les autorités et un nombre public.
le 30 août, cérémonie à Marcourt pour les nombreuses victimes des SS en 1944, avec nos dix drapeaux et ceux de Hotton et des environs.
le 16 octobre, fastes de la Gendarmerie avec messe, dépôt de fleurs et réception à Marche-en-Famenne.
le 8 novembre, Relais sacré avec tous les drapeaux au départ de Grimbiémont et arrivée à On, avec onze dépôts de fleurs dans les villages traversés, sans oublier le Roi Albert au camp de Marche-en-Famenne, avec dépôt de fleurs par notre Président, Désiré Pirlot.
le 11 novembre, messe de l'armistice avec dépôt de fleurs à Marche-en-Famenne et l'après-midi à On avec cortège, etc.
le 15 novembre, Te Deum, fête du Roi avec drapeaux, les militaires en grande tenue et les autorités.

NAMUR

complet étaient présents aux Fêtes Régimentaires avec remise de commandement au 1ChA. Comme de coutume nous y avons reçu le traditionnel accueil chaleureux.
A cette occasion, le commandant de réserve Michel Gilbert, membre de notre comité était fait caporal d'honneur du 1ChA. (Photo en p 36)
- Le 25 juin le Président et une délégation de la section participaient aux fastes et remise de commandement du 20A à Werf. Cette année nous étions convenus d'accompagner la section de Liège qui affréta un car à cette occasion. Ambiance fraternelle tant à l'aller qu'au retour.
Comme de coutume nous étions accueillis à la maison du 20A. C'est le major Simon qui nous faisait l'honneur de nous recevoir avec toute la chaleur propre aux artilleurs et nous l'en remercions vivement.
Dans le discours du Lieutenant-Colonel Devaux nous avons été très sensibles à l'évocation des trente années de parrainage du 20A par la ville de Namur. Après la reconnaissance du Major Simon comme nouveau chef de corps nous nous retrouvions au vin d'honneur. Quelle ne fut pas notre surprise d'y rencontrer notre membre Jean Crepin accompagné de son épouse. Il était venu par leurs propres moyens et leur présence au 20A était simplement une étape dans le voyage qui les conduisait vers le lieu de captivité de cet ancien artilleur des Chasseurs Ardennais.
Après un lunch au buffet majestueusement garni venait malheureusement le moment de se quitter en promettant de se revoir.
Je profite de l'occasion de rappeler que ce bataillon sera dissous dans un avenir trop

rapproché. Son personnel qui sera réparti dans d'autres unités ou démobilisé trouvera dans chaque section de notre fraternelle le refuge qui lui permettra d'évoquer son appartenance à l'emblème à la hure.
Le 27 juin une délégation de notre section assistait au défilé final de la Marche du Souvenir à Vielsalm.
Le 11 novembre une délégation assistait au relais des urnes à Namur.
Le 14 novembre, la section organisait son assemblée générale annuelle suivie du banquet de la Saint-Hubert. Le secrétaire-national François Guiot nous faisait le plaisir d'être de nôtre.
Le président ouvrait la séance en évoquant la mémoire des membres disparus au cours de l'exercice écoulé. Au cours de cette assemblée le Commandant Yvon Michel a été désigné comme secrétaire-adjoint. Le Lt Col BEM Christian Legat, sortant, ayant proposé de céder son mandat de vice-président, ceux nouveaux vice-présidents furent investis, Roger Cubert et Roger Franquien (feu Georges Gilsoul à remplacer). Bien qu'absent, retenu par un incident de circulation, c'est au Lt Col BEM Legat que fut confiée à l'unanimité la direction de la revue Nam'Hura.
C'est au moment de l'apéritif, que nous avons eu l'honneur d'accueillir l'actuel chef de corps du 2ChA, le Major Vandevcken et son épouse, nous avons apprécié qu'il prenne à coeur d'assurer la continuité des liens établis entre le 2ChA et notre section par son prédécesseur le Lt Col BEM Yvan Jacques.

Le 1ChA était représenté par son RSM namurois, l'Adjudant-chef Charlot, enchanté d'être de nôtre.
Le moment étant venu de passer à table c'est dans une franche cordialité que tous les participants ont eu le plaisir d'apprécier un excellent repas de circonstance au cours duquel, tradition oblige, le vin ne fut pas épargné. Les participants remercient également leurs hôtes demarque malgré leur arrivée tardive.
Nous remercions également notre ami Fernand Malbuvu pour son appui au comité des fêtes: il était venu avec des casselles qui ont ravi convives et danseurs. Notre ami Francis Boone comme d'habitude s'était coupé en quatre pour la préparation de la salle et la mise sur pied d'une tombola avec un maximum de billets gagnants.
Le nouveau vice-président Roger Cubert nous avait encore agréablement surpris par un mannequin bien campé dans un uniforme des années 60 au milieu de sapins d'où l'on voyait surgir la hure d'un vieux soldate des Ardennes.
N'oublions pas l'efficacité de notre officier payeur, notre dévoué Joseph Mahieux qui, comme les scouts, est toujours prêt.

Activités futures

1er dimanche de février 93 à 10h00 hommage à François Bovesse, avenue Cardinal Mercier à Salzinnes-Namur.
25 avril congrès national à Marche-en-Famenne.

Appel

Le Colonel BEM Roger Vanmeerebeek de la Force Aérienne, ancien responsable des sports à l'armée (BLS), a entrepris un travail de longue haleine sur l'histoire de l'éducation physique et des sports militaires. Il est intéressé par l'éducation physique et les sports de 1934 à 1940 chez les troupes d'élite qui étaient les Chasseurs Ardennais.
Il fait donc appel à ceux qui se souviennent de ce qu'étaient les programmes, les directives, l'infrastructure, l'entraînement, les brevets, les compétitions, etc. y compris pour les motards!
Son adresse: Av des Sorbiers, 48 à 1950 Kraainem. Merci pour lui!



25 ans! Section 1er Chasseurs A r d e n n a i s

Spich, RFA 1967

Marche-en-Famenne 1992



En intégration parfaite avec leurs anciens.

LES CHASSEURS ARDENNAIS ONT FETE LA SAINT HUBERT

à Marche-en-Famenne le 6 novembre dernier

Traditionnellement à une date proche du 3 novembre les Chasseurs Ardennais fêtent Saint Hubert, leur saint patron.

La veille, un détachement de la 2e compagnie s'est rendu au monument de la ville où des fleurs ont été déposées par le Sénateur-Bourgmestre André Bouchat et le Chef de Corps, le Lieutenant-Colonel BEM Yvan Jacques.

Après cette cérémonie une messe a été célébrée en l'honneur de St Hubert on l'église St Remacle par MM. le doyen Saintmard et les aumôniers Denne et De Coster.

L'office religieux était rehaussé par la présence de la chorale de Forrières (Schola Camille Jacquemin) et les sonneurs de trompe de chasse de la ville de St Hubert (ville marraine de la 2e compagnie).

À la sortie de la messe, du pain béni fut distribué à toute l'assistance et les "ministres du culte" ont baptisé la nouvelle mascotte "Atlas".

Le lendemain, la journée était réservée à une prise d'armes et aux compétitions sportives inter-compagnies.

Si le Chef de Corps a tenu à maintenir les traditions quant à l'organisation de cette journée, c'est toutefois vers l'avenir qu'il souhaite se tourner dans le message qu'il adresse aujourd'hui. "Cette

fête correspond par un hasard du calendrier à un moment crucial pour le Régiment. Voilà un mois jour pour jour que la routine a été bouleversée suite à la mission confiée. Cette mission est claire et prioritaire. Le 1ChA se tient prêt à envoyer en Croatie un détachement destiné à y maintenir la paix et ce dans les différentes configurations qu'il connaît.

Les Chasseurs Ardennais ont remporté de nombreux challenges. Les voici à nouveau face à un autre défi. Un échec dans cette mission ne peut même pas être envisagé car la réputation du 1er Chasseurs Ardennais et celle de toute l'armée est en jeu.

"Nous réussissons, dit le Chef de Corps. Et je ne suis pas le seul à penser ainsi. La meilleure preuve est la présence parmi nous aujourd'hui des amis de la section 1ChA de la fraternelle. Ils ont tenu, alors qu'ils fêtent aujourd'hui le 25e anniversaire de leur existence, à nous apporter leurs encouragements."

"Si d'aventure une décision politique devait les écarter à nouveau d'une mission opérationnelle comme cela s'est déjà passé à quatre reprises dans un passé fort proche, ils n'ont aucune raison d'être découragés parce que, somme toute, ce qui doit faire leur force c'est d'être prêts à intervenir

partout et ce, à tout moment sans pour autant souhaiter devoir le faire."

Le Chef de Corps et le Président de la section, le Lieutenant-Colonel e.r. Bernard, ont déposé des fleurs au monument des 1 et 4ChA.

C'est ensuite la remise de distinctions honorifiques dans les ordres nationaux aux capitaines Van Mook et Daffe et les décorations militaires pour ancienneté au Caporal-Chef Copet et aux caporaux Boterdael, Cavillot, Petit, Gouverneur et Hanchart, la prestation de serment des sergents CSOR Poncelet et Desamoury.

La section 1ChA pour marquer de façon tangible et symbolique la sympathie et la reconnaissance envers tous les Chasseurs Ardennais du Régiment qui les ont toujours appuyés dans les efforts pour maintenir l'esprit Chasseur Ardennais parmi tous ceux qui ont porté le béret vert offre au régiment une statuette de Saint Hubert qui est dévoilée par Henri Galderoux et Bob Monard.

C'est l'heure de remettre le trophée du recrutement de la fraternelle remporté par la deuxième compagnie (1er Sergent Bruno Galderoux et Capitaine Daffe). Ce trophée est remis par le Président de la section. Une deuxième coupe est remise par le Vice-Président national Marcel Leuris à la 1ère compagnie qui obtient la deuxième place;

La cérémonie se termine par un défilé mascotte en tête et les différentes épreuves sportives sont disputées par toutes les compagnies du Régiment.

Reportages Marcel Leuris.



Le Chef de Corps procède à la remise des distinctions honorifiques, ordres nationaux et décorations militaires, à huit militaires du bataillon



Devant les hommes du rang en position d'hommage, le Chef de Corps fleurit le Monument des 1 et 4 ChA en compagnie du Président de la Section 1ChA de la Fraternelle

Au sein du Bataillon au Camp Roi Albert

LA SECTION 1ChA DE LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS A SOUFFLE SES 25 BOUGIES

Ils étaient près de 200, avec une forte délégation de la fraternelle Patton, les anciens Chasseurs Ardennais retraités et miliciens démobilisés, à avoir rejoint le 1ChA pour fêter avec lui la Saint Hubert et célébrer le 25e anniversaire de la création de leur section.

Bien que l'ambiance de cette St Hubert soit à la fête, le président Camille Bernard mentionne que le Colonel e.r. René Moïny, prédécesseur à la section, vient de s'éteindre le 15 octobre après une longue et pénible maladie.

Il demande qu'en son souvenir auquel il associe celui du Colonel Camille Delogne, du Commandant Mommen et de l'Adjudant Van den Eede (3 membres fondateurs décédés), quelques instants de recueillement soient respectés.

Si à l'occasion du 25e anniversaire de la section ils ont voulu marquer leur attachement au Régiment en offrant la statue de St Hubert au cours de la parade, il ne peut pas pour autant oublier ceux qui le 19 septembre 1967 à Spich (Allemagne) ont porté la section sur les fonts baptismaux. De la bande des 6 il en reste 3, Pierre Gohy, Marcel Leuris et Robert Motte. Ce dernier, pour raison de santé, regrette de ne pas être présent.

À Pierre Gohy et à Marcel Leuris le président remet un cadeau-souvenir, symbole de leurs 25 années de fidélité à la fraternelle et à la section. À Marcel un merci tout spécial pour son appui amical et efficace à la tête de la section.

Pour rester dans les bonnes nouvelles, le lieutenant-colonel BEM Jacques, le Secrétaire national François Guilot et le Président procèdent à la remise de la médaille du mérite en argent à Jean Dandois, porte-drapeau, Fernand Lebacq, ancien délégué de la compagnie état-major, celle de bronze à Jean Liben-Sleyns, porte-drapeau adjoint. Les médailles du mérite en argent et en bronze destinées à Arthur Renard, délégué EMS, et à Philippe Steyaert, délégué de la 1 Cie, leur seront remises à une autre occasion. Les deux intéressés étant retenus pour motif d'école.

Le congrès national 1993 sera organisé par la section 1ChA à Marche-en-Famenne.

Suite au "chemin Delcroix" (lu dans Le Soir!) imposé à l'armée et à la force terrestre en particulier, le 3ChA vit probablement ses dernières années et le programme défini de ses activités 1993 du 1ChA est loin d'être fixé. En conséquence lors de l'envoi de la carte de membre il est possible que nous ne soyons pas en mesure de fixer les dates des activités 1993.

Comme d'habitude tous les membres recevront une convocation en temps opportun.

Le président ne cite pas ceux qui regretteront de ne pas être présents mais il mentionne néanmoins le lieutenant-colonel BEM Martart et le brigadier Delcour qui aujourd'hui ont troqué le béret vert pour le...bleu en ex-Yougoslavie.

Comme tous les anciens de 1940 disparaissent de plus en plus et de plus en plus vite, comme le service militaire est bientôt supprimé et comme le sort du 3ChA reste fort aléatoire il importe que si nous voulons que l'esprit Chasseur Ardennais persiste à dépasser les limites du Camp Roi Albert, de resserrer les rangs et de penser sérieusement au problème de recrutement.

Le président remercie alors tous ceux qui ont permis qu'aujourd'hui nous nous retrouvions dans la joie: le commandant de la 7e Brigade d'infanterie blindée, le Colonel BEM Hanset, le Lieutenant-Colonel BEM Yvan Jacques, Chef de

Corps du 1ChA et son personnel, les membres du comité ainsi que toutes et tous que vous soyez ancien chef de corps, anciens adjudants de corps, membres du conseil d'administration national, de la sympathique fraternelle Patton ou anciens miliciens.

C'est en l'honneur de St Hubert, en l'honneur des membres présents, celui des fondateurs et des médaillés de ce jour que le Président lève son verre.

Un repas spécial réunit les participants dans une salle à manger du ménage 168.

Ils ont ensuite pu assister aux compétitions sportives inter-compagnies et à la remise des prix par le Lieutenant général Chabotier, le Général-Major Henricul, le Colonel BEM Marchal, le Lieutenant-Colonel BEM Legat, le Lieutenant-Colonel De Tandt et le Lieutenant-Colonel BEM Jacques, l'actuel chef de corps.



La magnifique statue de Saint Hubert offerte au Bataillon par ses Anciens



Devant la tribune où ont pris place tous les Anciens ayant répondu à l'invitation du Président de la Section, la statue de Saint Hubert vient d'être dévoilée par Henri Galderoux et Bob Monard



Encadrant le Président de la Section, les deux rescapés de la fondation de celle-ci le 19 septembre 1967 à Spich, RFA: Marcel Leuris et Pierre Gohy

Les miliciens de la 2e Compagnie ont reçu leur hure

Cinqsiècles après Christophe Colomb, la découverte d'un nouveau monde.

Pour une cinquantaine de jeunes gens, le 3 août 92 restera gravé dans leur mémoire. En effet, dès ce jour l'instruction (cette période qui doit faire de nous de "bons soldats" commença. Cette journée du 3 août était prévue comme journée d'informations générales sur le déroulement de notre service militaire.

Le clou de la journée fut ce petit film explicatif où l'on voyait les différents exercices possibles et imaginables que le milicien "Chasseur Ardennais" devrait effectuer durant son service. Et ce ne fut pas sans craintes, car certaines images étaient assez évocatrices du danger et des risques à encourir en tant que "Chasseur Ardennais". Les premiers jours furent plus "relax" que ce que nous pensions devoir endurer; nous sommes allés chercher nos habits militaires à Saive et nous avons eu une petite mise en train plutôt relaxante.

Quoique nous avions un petit cross "bien sympathique" programmé tous les jours. Mais, après l'échauffement, voici le "combat". En effet, la deuxième semaine et les suivantes de notre service furent pour beaucoup d'entre nous le début du calvaire. La discipline militaire faisait rage (mes oreilles en frémissent encore), les instructeurs étaient à l'affût de tous nos faux pas (ils ont un sens très développé pour trouver les défauts), et bien sûr ce fameux stress de savoir si on fait bien tout ce qu'on nous demande de faire était présent lui aussi. Tout cela réuni faisait de nous des hommes amoindris non seulement dans l'action, mais aussi dans la parole. Non seulement la discipline nous amoindrisait, mais pour nous "tuer", encore un peu plus, il y avait programme physique. Plutôt costaud celui-là! ... Le cross est l'activité inévitable de la journée (3 à 8 Km). Notez bien, toute la journée nous sommes en train de courir à gauche et à droite; c'est à croire que l'on est toujours en retard à l'armée belge. Mais revenons-en à notre programme physique: les séances de piste de cordes et d'obstacles sont aussi au programme (quelques uns se demandent toujours comment il



faut franchir certains obstacles). Nous avons également des séances de natation basées, elles aussi, sur la résistance. Tout ce petit programme vous donne souvent le droit de voir une file interminable à la visite médicale. Ce début d'instruction fait également l'objet de nombreux cours théoriques (règlement, démontage et remontage des "FNC", "Minimi", et "MAG", NBC, premiers soins, ...) qui faisaient attraper des boutons à certains; car ces cours donnent lieu à des tests de connaissance, qui s'ils sont ratés, nous donnent le droit d'avoir une sanction. Etre "garde bloc" durant un week-end.

Nous avons également beaucoup de cours de drill. Les premiers jours, le "peloton" ressemblait plus à un troupeau de je ne sais quelle espèce, mais au fur et à mesure que le temps passait, nous devenions un "peloton" qui pouvait enfin porter le nom de peloton. Ensuite est venue la période des

C'est à l'issue d'un exercice particulièrement exigeant, au fort de Dave et avec franchissement de la Meuse, que les jeunes miliciens ont remporté leur titre de Chasseur Ardennais

exercices sur le terrain. Ceux-ci nous ont laissé de bonnes et de moins bonnes surprises. En effet, nous avons appris à nous camoufler comme des "gazelles" et à être rusés comme de vieux renards. Mais il faut reconnaître que toutes ces attitudes nous seront bien utiles lors des bivouacs et des attaques de nuit. Revenons-en à ces bivouacs, proprement dits. Le premier de ceux-ci donna lieu à un engouement initial de tous. Mais déjà rien que la marche avec tap-sac, harnais, casque et arme (noire lemme à la caserne!) en décourageait plus d'un. Ensuite, nous avons eu droit au premier exercice de progression tactique par section (certains n'osaient pas se salir... mais nous comprendrons plus tard ce que cela veut dire). Le soir, nous avons enfin pu avoir le privilège de goûter à la fameuse ration "one in one". Ces boîtes de nourriture dont la date de péremption fait frémir les papilles gustatives de beaucoup. D'autres, par de quelconques moyens, essayaient de repartir au quartier pour ne pas passer la nuit dans le bois. Celle-ci donne souvent lieu à des "attaques" entre les deux pelotons qui forment la compagnie. Et chacun de ceux-ci essaye d'être meilleur que l'autre. Cela donne parfois lieu à des bagarres qui restent toutefois dans une ambiance bon enfant. Quelquefois, ces "attaques" sont remplacées par un dropping. Le but de celui-ci est d'arriver à un point géographique donné à l'aide d'une boussole. Celle-ci est souvent nécessaire, car se perdre dans la nature est chose courante lors de ces exercices.

Alors certains sont en pleurs car se voient déjà périr peu à peu au beau milieu des bois. Lors d'un exercice sur le terrain: creuser un trou de fusilier, certains d'entre nous ont décidé de "baptiser" tous les gens (du moins ceux qui l'ont accepté) du peloton. Ce "baptême" consistait à plonger dans une immense flaque d'eau, où la boue était plus présente que l'eau. Le résultat fut que nous ressemblions plus à nos mascottes qu'à des soldats. Mais depuis ce jour, l'ambiance au sein du peloton est au beau fixe. Comme quoi, le ridicule ne tue pas, mais au contraire, il a servi, ici, à sceller une amitié entre nous qui sera bien utile lors d'un certain test... celui de la hure.

Milicien 2e Compagnie

ACTIVITES PRINCIPALES

DU 1 ChA

JUILLET 92

6 AU 10 Jul: Cours Pionniers Amay
8 AU 15 Jul: Garde à Bruxelles-National
(Cie EMS)
17 Jul : Orientation bataillon
22 au 29 Jul: Det Rft TIHANGE (3 Cie)
24 Jul : Orientation Bn

AOÛT 92

06 Aou : Cross bataillon
12 au 26 Aou: Garde aux Palais Royaux
(3Cie)
05 au 20 Aou: Séjour de nos 2 filleuls
Rcumains
21 Aou : Cross bataillon
24 au 25 Aou: Cours FM à la 7 Bde Inf
BI (PI Tr)
26 au 02 Sep: Garde à Bruxelles-National (1Cie)

SEPTEMBRE 92

01 au 03 Sep: Exercice Ambiorix
06 Sep : Open door Brigade
10 Sep : Challenge Hauterat à Vegelesang
15 Sep : Exercice de cadre III/92
14 au 18 Sep: Période de camps à Eisenborn (PI Mor)
16 au 23 Sep: Det Rft Tiharge (Det Milan)
16 au 23 Sep: Garde à Bruxelles-National (3 Cie)
21 au 25 Sep: Cours secouristes 1 ChA
21 au 02 Oct: CPX 1 (BE) Corps (EM bataillon)

Le décès du 1SgtMaj WALTZING



Le 17 septembre 92: le destin vient une fois de plus frapper cruellement notre Bataillon. Un des nôtres n'est plus. Le 1er Sergent-Major J. Waltzing s'en est allé.

Né le 13 août 1961 à Rossignol, Joël entre le 01 septembre 78 à l'ESO comme candidat sous-officier de carrière.

Arrivé en 1981 au 1ChA à l'issue de sa formation. Titulaire des brevets NBC - AIFV - BLU, il était un des piliers du détachement canno, où par sa compétence, fruit de la connaissance et de l'expérience, il était un facteur de rayonnement, de cohésion, de réussite dans l'action, de l'aisance dans les rapports avec autrui.

Quelque chose en l'homme veut à liborté, autre chose en lui la refuse et en vrai Ardennais qu'il était, l'âme discrète et secrète, il s'en est allé.

Aupetit Julien, à son épouse et à la famille, nous réitérons nos plus sincères condoléances ainsi que toute notre sympathie.

Trois images de la Saint Hubert 1992

voir aussi la Section 1ChA page 24



Ci-dessus: un jeu présenté par la Compagnie Etat-Major et Services: "La grande famille"



En présence du Chef de Corps, la coupe du recrutement de la Section 1ChA de la fraterne est remise par le Lieutenant-Colonel e.r. C. Bernard au Capitaine Daffe, Commandant de la 2e Compagnie, accompagné du 1Sgt Galderoux.



La coupe pour la deuxième place est remise au Lt Lambot de la 1ère Compagnie par l'Adjudant e.r. Marcel Leuris, premier Vice-Président National.

Photos Marcel Leuris



L'assaut de la Meuse est une opération qui n'est pas sans danger; en temps de paix, on ne prend aucun risque: les gilets de sauvetage et un moniteur-sauveteur de natation sont là pour empêcher tout accident sérieux!

Après une carrière de plus de quarante-deux ans

Le Lieutenant général Jean Chabotier prend sa retraite

Il avait commandé le 1er Chasseurs Ardennais en 1974, 75 et 76 et il termina comme Chef d'Etat-Major des Forces alliées en Centre Europe



Le Lieutenant général Jean Chabotier a quitté le service actif le 31 décembre dernier. En l'honneur de cet événement, son ancien Régiment, le 1er Chasseurs Ardennais a organisé le 11 décembre à Marche-en-Famenne une cérémonie - intime, à la demande du Général lui-même - suivie d'une réception en l'honneur de cet ancien Chef de Corps.

Sous-Lieutenant le 26 décembre 52, Jean Chabotier suit les cours de l'Ecole d'Infanterie américaine de Fort Benning. Après être resté instructeur dans son école d'arme de 1953 à 1961, il ira ensuite commander une compagnie d'infanterie blindée au 2e bataillon de Carabiniers cyclistes qui se trouve à cette époque à Arnsberg. Après deux ans d'Ecole de guerre qui lui donnent le Brevet d'Etat-Major, il sert à la section opérations de l'Etat-Major du Corps puis devient professeur d'Etat-Major et de tactique à l'Ecole de guerre.

C'est à Spich, comme Lieutenant-Colonel BEM, qu'il succédera au Lieutenant-Colonel BEM Magon à la tête du 1er Régiment de Chasseurs Ardennais de 1974 à 1976.

Après cela, en cumul de ses fonctions de professeur à l'Ecole de guerre, il sera officier d'Etat-Major, puis Chef d'Etat-Major, puis Commandant de la 12 Brigade d'Infanterie motorisée de réserve avec laquelle il fera les rappels avec troupe de 1971, 1973 et 1977.

Il est Chef de cabinet adjoint du Ministre de la Défense Nationale de 1979 à 1981 puis suit à Rome les cours du Collège de l'OTAN. Comme Général-Major, il reprend le commandement de la 16e Division à Neheim en juin 1983, puis celui de l'Ecole Royale Militaire en décembre 1984.

Promu Lieutenant général, il devient le 1er janvier 1990 le Chef d'Etat-Major du Commandant des Forces alliées en Centre-Europe à Brunssum aux Pays-Bas. Il est marié et père de sept enfants.

Le Lieutenant-Colonel BEM Jacques, qui avait servi à Spich sous ses ordres, prit la parole

pour souligner, devant le bataillon rassemblé et tous ses invités, au centre desquels se trouvait le Lieutenant général Chabotier, les qualités marquantes de son ancien Chef de Corps.

"Fantassin dans l'âme, dit-il, vous avez tout au long de votre carrière placé l'homme au centre de vos préoccupations. Alternant rigueur et bonté, persuasion ou contrainte quand cela s'avérait nécessaire, vous avez su obtenir l'adhésion et l'enthousiasme de vos cadres mais aussi de vos hommes. Une fermeté alliée à une grande sensibilité vous ont donné un ascendant incontesté.

Je mentionnerai également que vous êtes un perfectionniste. Vous avez toujours eu le souci du détail que vous avez sans cesse exploité de manière positive voire de façon didactique. Vous n'avez jamais laissé rien au hasard, nous invitant à faire de même."

Le Chef de Corps associa ensuite Madame Chabotier à la brillante carrière de son époux et lui fit remettre des fleurs en gage de la profonde reconnaissance du bataillon.



Le Chef de Corps et le Général fleurirent ensemble moruement des 1 et 4 ChA et le saluèrent longuement au son du Last Post avec toute l'assemblée.

"Je suis donc simplement un des vôtres.."

Le Lieutenant général Jean Chabotier prit alors la parole:

"Chasseurs Ardennais du 1er Régiment! Par le groupement militaire que vous formez aujourd'hui, par l'unité que vous constituez, vous représentez activement un moment de l'histoire des Chasseurs Ardennais, qui depuis 1933 portent fièrement le béret vert de nos forêts, en encadrant un drapeau chargé d'honneur et de gloire et en accomplissant fidèlement avec succès toutes les missions confiées.

J'ai eu un jour la fierté de faire partie de ce groupe; je suis donc simplement un des vôtres et, avec recul et quelque expérience, je peux témoigner que nulle part ailleurs, le pays n'est mieux servi militairement qu'ici.

Aux miliciens, qui passent ici plusieurs mois de leur jeunesse au service des autres, je voudrais dire qu'il n'y a pas lieu d'en être affectés, même s'ils constituent une des dernières levées.

On reconnaît dans la vie sans difficulté aucun celui qui a été soldat, surtout lorsque le service s'effectue dans une unité active. Il connaît la camaraderie, l'effort, la discipline personnelle; il sait respecter et apprécier son voisin et admettre sa différence.

Je suis sûr que dans quelques années, vous de la classe 1992, quand vous retrouverez votre béret à la hure dans un tiroir, il vous rappellera une tranche de vie enrichissante.

Aux professionnels dans les rangs, de l'officier au volontaire de carrière, je rappellerai que jamais dans l'histoire des démocraties, l'homme d'armes n'a disposé des moyens dont il rêvait. Il nous faut subir l'évolution internationale et les décisions politiques nationales; notre force réside dans notre capacité d'adaptation, dans notre faculté de maximiser le rendement de nos moyens.

Et avec foi et confiance! On ne refuse, disait un de mes anciens, le droit de porter les armes qu'aux peuples vaincus et aux esclaves et nous n'avons la mentalité ni des uns ni des autres.

Les perspectives de réorganisation peuvent paraître sombres et décourageantes; elles ne sont sans doute que ponctuelles! Même si elles changent de nature, elles subsistent; même si les



moyens s'amenuisent, il en reste.

C'est dans les temps difficiles qu'on a besoin des hommes. Il faut croire, s'adapter et survivre!

Les Chasseurs Ardennais ne sont appelés à perdre ni leurs structures ni leur esprit.

Je suis fier de pouvoir vous saluer une dernière fois en uniforme. Je remercie le Régiment pour ce qu'il m'a apporté; j'espère avoir été digne de vous."

Le Chef de Corps procéda à la remise de quelques ordres nationaux et distinctions honorifiques: les palmes d'or de l'ordre de la Couronne au Caporal-chef Jean Hilgers et la médaille d'or de l'ordre de Léopold II à l'Adjudant Slany Deruyver; ensuite, la décoration militaire de 1ère classe aux 1 Sergents Majors Van Meteren, Mazzocato, Lermينياu et Dehaen, au 1er Sergent Poppe et aux Caporaux-chefs Tilmant, Libert et Ducène ainsi que la décoration militaire de 2e classe au Caporal Sadin.

Comme il l'avait déjà fait à Spich en mai 1976, le Lieutenant général Jean Chabotier passa une dernière fois le bataillon en revue, s'attardant à son Drapeau, puis devant les anciens, dont beaucoup de civils, qui avaient jadis servi comme Chasseurs Ardennais sous ses ordres.

C'est la musique de la Force Aérienne sous la baguette de l'Adjudant-Chef Dubois, ancien chef de la musique des Chasseurs Ardennais, qui accompagna la rupture, donna l'aubade dans laquelle beaucoup reconnurent avec émotion la vieille marche du Régiment (... une hure; symbolique; dusanglier des forêts...), puis cadença le défilé final de la cérémonie. Une nouvelle mascotte, jolite et docile, se laissa conduire par un seul RP, contraste sérieux avec la précédente qui exigeait rien moins que quatre malabars.



Il faut se faire connaître, convaincre et conquérir

présence ou par son action en dehors du bataillon: "Je ne suis pas sûr que ce soit un bien pour les officiers et les sous-officiers de se confiner longtemps au sein du Régiment. C'est certes un bon moyen pour être heureux, mais il faut aussi aller voir ailleurs pour s'enrichir et pour enrichir les autres. Le milieu clos est par définition limité. Il faut en sortir, se faire connaître, convaincre et conquérir. C'est aussi vrai à l'extérieur de l'armée et c'est pourquoi il est aussi important de donner un vaste champ d'action à la Fraternelle."

Parlant de son épouse avec une émotion parfaitement maîtrisée, il se félicita non seulement qu'elle ait consenti à l'épouser, mais aussi à épouser sa cause d'officier d'active. "Merci pour elle; si vous l'aimez bien, elle le rendait bien, je vous l'assure."

Evoquant ses autres fonctions, il compara les différents milieux qu'il avait connus - politique, au Cabinet du Ministre, diplomate à l'OTAN, académique à l'Ecole Royale Militaire - à sa situation d'officier, disant: "croyez-moi, sans vouloir blesser personne, c'est beaucoup mieux d'être officier!"

Sa conclusion fut un hommage au cadre, entièrement partagé par les anciens Chefs de Corps présents: "J'ai toujours eu une haute conception du rôle du sous-officier; c'est le véritable technicien du métier des armes et c'est de son action concrète que dépend la valeur de la troupe". S'adressant enfin à tous il termina par un impressionnant merci: "Merci à vous tous pour ce que vous m'avez apporté sur les plans de la profession, de la famille et de l'amitié. Sans vous, notre vie n'aurait pas été aussi belle. Nous vous devons beaucoup. Plein succès à vous tous pour demain."

PHOTOS MARCEL LEURIS





3^e Chasseurs Ardennais Ardennenjäger

25 septembre

Journée des unités affiliées Tag der befreundeten Einheiten

L'Europe encore une fois à Vielsalm



C'est sous un ciel radieux que débute en ce 25 septembre la journée de contact que le 3^e Régiment de Chasseurs Ardennais a réservée à ses unités affiliées et amies.

Nos amis du 7^e bataillon de Chasseurs Alpins de Bourg-Saint-Maurice sont déjà arrivés la veille après un voyage de près de 800 km. Les Chasseurs du 532 Jäger-regiment d'Euskirchen débarquent vers 9h00 en même temps que leurs compatriotes du Material Depot de Bovigny. Sont aussi au rendez-vous les délégations du Centre d'entraînement militaire de Diekirch et du 151^e Régiment d'Infanterie de Verdun.

Après le mot de bienvenue du Chef de Corps au cours d'un copieux petit déjeuner au mess des sous-officiers (photo 1), tout le monde assiste, sur le terrain de football, à une magistrale démonstration de nos pelotons éclaireurs (photo 2) et mortiers. (photo 3)

La journée se poursuit par une compétition de volley-ball et de tir au pistolet, à la mitrailleuse et au fusil FNC.

C'est à la cantine troupe que le Chef de Corps remet les différents trophées remportés au cours de la journée.

Un barbecue organisé par le mess des sous-officiers termine cette journée dont l'objectif principal était de renouer le contact et de faire plus ample connaissance. Au dire de chacun des participants, l'objectif fut largement atteint.

Unter einem strahlend blauen Himmel begann dieser 25. September: Tag der Begegnung zwischen den 3. Ardennenjäger und unseren befreundeten Einheiten.

Unsere Freunde der 7. Alpenjäger aus Bourg-St-Maurice waren schon am Vorabend angekommen. Das 532. Jägerbataillon aus Euskirchen traf zur gleichen Zeit gegen 9h00 mit ihren Landsleuten aus dem Materialdepot Bovigny ein. Weiter waren das Ausbildungszentrum aus Diekirch und das 151te Infanterieregiment aus Verdun dabei.

Nach einem Willkommenruss unseres Korpsobersten während eines reichhaltigen Frühstück in der Unteroffiziersmesse (Bild 1), wohnte jeder gut gestärkt des gelungenen Vorfürungen der Aufklärer (Bild 2) und der Mörser (Bild 3) bei.

Der Tag wurde mit einem Volleyball Wettkampf und einem Pistol- Vigneron- und FNC-schiessen fortgesetzt.

In der Truppenkantine bekamen die Gewinner des Tages ihre Wohlverdienten Preise vom Korpsoberst überreicht.

Der Tag, dessen Ziel es gewesen war, die guten Kontakte neu zu knüpfen, wurde mit einem Grillfest abgeschlossen, den die Unteroffiziersmesse organisierte. Und so wie man es von allen Teilnehmern hören konnte, wurde dieses Ziel erreicht.

1. Activités du Bataillon

- 11 Aou: Marche de Bataillon (15 km).
- 24 - 26 Aou: Exercice GREEN MAMBA (3^eCie PI Ecl - Pl Mor).
- 09 - 16 Sep: Détachement d'intervention Tihange (3^eCie).
- 14 - 18 Sep: Tirs .50 AA à Lombardsijde (Cie EMS).
- 25 Sep: Journée de contacts avec les Unités affiliées et amies: 7 BCA - 151 RI - 532 Jäger Bn - CIM - Dep Bovigny. (voir article)
- 07 - 14 Oct: Garde à Bruxelles-national (PI Eclairiers).
- 12 - 16 Oct: Période de tirs à Leopoldsburg (Cie EMS).
- 29 Oct: Fête de Saint-hubert.
- 08 Nov: Participation au Relais Sacré.
- 11 Nov: Cérémonies commémoratives à Vielsalm.
- 15 Nov: Te Deum à l'occasion de la fête de la Dynastie.
- 17 Nov: Marche Bn (25 km).
- 24 - 26 Nov: CFX Bn "GREEN EYES".

2. Départs - Arrivée

- 31 Aou: le Sgt Quadbach passe au CSport FBA
- 01 Sep: le Sgt Speelers passe à l'ESO.
- 23 Nov: le 1Lt Voets vient du 2 Cy.

3. Nominations - Commissionnements

- 01 Aou: le SVM Gebacka est nommé au grade de caporal.
- 26 Sep: le 1Lt Vandevoorde est nommé au grade de capt.
- 27 Sep: le SLT Claisse est nommé au grade de 1Lt Inf OM.
- 01 Nov: le SVM Boland est nommé au grade de caporal.
- 27 Jul: les Sgts COR Dumon et Belpaire sont commissionnés au grade d'Adjt COR.
- 01 Sep: les Sdt Mil Wery, Gerardy, Larondelle sont commissionnés au grade de Cpl Mil.
- 01 Oct: les Sdt Mil Desmecht et Ratazzi sont commissionnés au grade de Cpl Mil.
- 01 Nov: les Adjt COR Cammermans, Dagnelies, Houard, Jolas, Lambert de Rouvrot, Mathieu et Neyrinck sont commissionnés au grade de Slt de Res.
- 01 Nov: les Sdt Mil Donadi et Delforge sont commissionnés au grade de Cpl Mil.

4. Brevets - Cours - Rappels

- 31 Jul: le Sgt Quadbach a réussi le cours Instructeur EPS.
- 05 Aou: le Cpl Brunson a réussi le cours de "chauffagiste BP".
- 23 Sep: le Cpl Chef Saive a réussi le cours Fmn commune bâtiment militaire.
- 25 Sep: le Cpl Mil Wegnez, les Sdt Mil Lemmens, Lallemand et Thilmany ont réussi le cours opérateur radio.
- 29 Sep: le Cpl Mil Renard a obtenu le brevet militaire.
- 9 Oct: 1Sgt Georges a réussi le cours de SOffr Def NEC
- 16 Oct: les Sgts Maka et Brieven ont réussi le cours Mortiers 81mm
- 16 Oct: le Cpl VC Verlaine et le Sgt Lelarge ont obtenu le brevet chauffeur 4T
- 16 Oct: CIC Baert a réussi le cours habilitation crypto
- 4-5 juillet: SLT Delisse
- 3-14 août: Adjt COR Menick van Zebinsky
- 11-14 septembre: SLT Delisse
- 23-24 Oct: SLT Boghe
- 12-16 Oct: SLT Jacob

5. Distinctions honorifiques - Prestations de serment

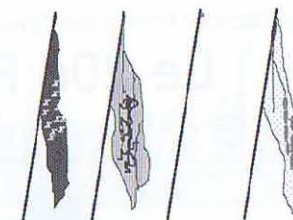
- 21 juillet: la décoration militaire de 2^e classe au 1Sgt Cocq
- 21 juillet: la croix de chevalier de l'ordre de Léopold au Cdl Dengs
- 1 octobre: le 2^e chevron d'ancienneté au 1Sgt Steenhout
- 1 octobre: le 1^{er} chevron d'ancienneté au Sgt Hanzen
- 1 octobre: le 2^e chevron d'ancienneté au Cpl Lang
- 28 août: SLT Vanderheyden, Sg Jacob, Sgt CSOR Trigalre, Ducroux, Vertessen et les Cpl VP Reinertz, Marien et Saenen.
- 23 octobre: SLT de Bellefroid d'Oudoumont et Cpl VP Piffer

6. Mise en subsistance

- 31 août: 1Sgt Charlier au cours CSOC à l'ELogMat
- 26 octobre: Cpl VC Duchateau à l'Ecole d'Infanterie pour passage vers le grade de complément

7. Changement de cadre

- 12 août: le Cpl VM Marien passe dans le cadre des VP.



Parlons encore un peu...

DES DRAPEAUX!

Il y a le protocole... et les intentions

Ce serait un rêve que du jour au lendemain, comme par enchantement, tous les drapeaux britanniques se retrouvent à l'en droit. Nous venons d'ailleurs d'en voir un à l'envers à la télévision: ça se trouvait au plein Londres! Notez aussi amis Chasseurs Ardennais que désormais, les Pays-Bas et l'ex-Yougoslavie ont le même drapeau sauf que le bleu est en haut dans les Balkans, et en bas (comme la mer!) en Néerlande. De sympathiques membres de la fraternelle nous ont aussi raconté avoir été jadis accueillis en unités soeurs de pays voisins et amis, par nos couleurs placées horizontalement, comme au tout premier jour de notre indépendance. Enfin, nous avons vu ce drapeau belge aux couleurs "couchées" pour représenter un drapeau de la RFA sur la couverture d'un livret-programme lors d'une réunion des Chefs d'Etat-Major des pays de Finabel à Paris en 1950!

Tout cela sont de petites distractions bien pardonnables. Ce qui est moins, c'est la façon désinvolte avec laquelle on néglige la hiérarchie des drapeaux arborés à tous propos ou lors de fêtes et cérémonies. Passe encore pour les Superettes ou les pompes à essence, mais pour les édifices publics et lors des fêtes, on devrait se soucier de ces mesures protocolaires fondées.

Ceux que le sujet intéresse liont avec plaisir l'ouvrage de Maurice Delmée, Directeur honoraire du Service du protocole du Ministère des Affaires Etrangères et de Henri Jacobs, ancien Directeur de l'administration communale d'Anvers. Il s'intitule "CODE DE CIVILITE, Guide pratique des questions de protocole, de cérémonial et d'étiquette". D'autres livres plus récents font aussi autorité.

Une chose est sûre: les trois couleurs nationales ont toujours la priorité et doivent former se trouver les premières, ou au centre, ou à droite s'il n'y a que deux drapeaux - bref, à la place d'honneur.

Il est désolant de voir la politique se glisser dans ce domaine. Deux communes voisines s'offrent en exemples de ce qu'il faut, et ne faut pas faire. La première est Hoelaart où la maison communale s'orne, au centre de sa magnifique façade, du drapeau aux trois couleurs belges. Bravo, réjouissons-nous!

La seconde est Overysel où la maison communale, à la façade tout aussi belle, a quatre mâts. Il s'agit, de la droite vers la gauche: le drapeau de la Commune (à juste titre: des raisins), un mât vide (c'est la place du drapeau national), le lion de Flandres (c'est effectivement sa place) et le drapeau de l'Europe.

Nous n'osons croire que ce mât vide à la place exacte des couleurs belges soit intentionnel, mais la persistance du fait nous rend pessimiste.

Du Général-Major e.r. Close

Le Général-Major e.r. Robert Close, ancien Commandant de la 16^e Division, Sénateur honoraire, président de l'institut européen pour la paix et la sécurité, écrit parfois à la presse et c'est toujours dans des moments graves. C'est donc de nouveau le cas car nous avons dans La Libre Belgique un point de vue très bien synthétisé de la question militaire en Belgique.

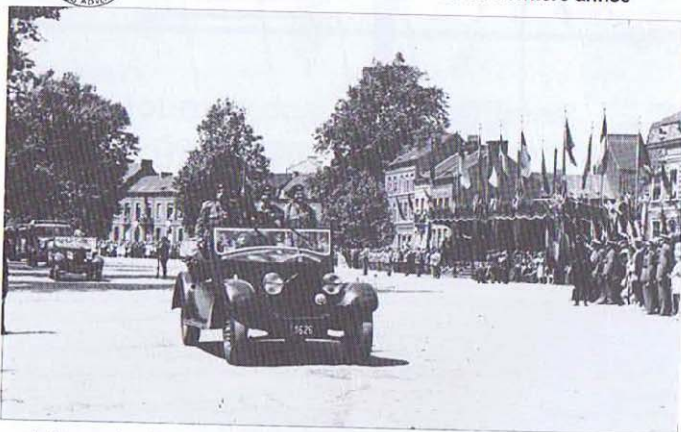
Sans reprendre tout le texte que beaucoup de nos membres auront lu avec intérêt, nous en extrayons deux phrases particulièrement percutantes. Dans l'une, le Général demande aux responsables du "plan" de reconstruction de nos forces armées s'ils avaient "l'inébranlable assurance que notre sécurité ne serait plus jamais remise en question, dans une Europe politiquement instable, déchirée par les nationalismes renaissants et incapable d'évaluer à moyen terme l'équation géostratégique..."

Dans l'autre, il s'adresse à nous tous et se demande "si l'ent chimérique de croire que le peuple belge se lassera à la longue d'assister passivement à la destruction systématique et irresponsable de ses institutions et de son pays."



Le 20e Régiment d'Artillerie

vit sa dernière année



Belle occasion de comparer le passé et le présent: la Plaine Saint-Nicolas à Namur lors d'une cérémonie grandiose devant un public très nombreux. Le Roi Léopold III, qui se trouve au centre devant la tribune, a remis, il y a quelques instants, son Etendard au Commandant du Régiment d'Artillerie des Chasseurs Ardennais. Nos artilleurs portent le béret vert sans hure, mais avec deux canons croisés. On assiste ici au défilé monté du Régiment et plus particulièrement au passage de l'Etendard dans une voiture de l'époque. Pour les non-Namurois, ce décor se situe à mi-chemin entre l'Hôpital Saint Camille et l'ancienne Ecole des Cadets. Les deux grands arbres au centre de la photo ont disparu mais la plupart des maisons y sont encore parfaitement identifiables. Notons enfin que TOUTES les maisons ont arboré les couleurs nationales! (Photo due à l'obligeance du 20A)

Capitaine-Commandant BEM Vandervelde
- 1er groupe d'obusiers de 105mm (à trois batteries): Major Renson
- 2e groupe d'obusiers de 105mm (à trois batteries): Major Carron
Toutes les batteries des quatre groupes sont à traction automobile; les tracteurs sont des FN de 3 tonnes à quatre roues motrices! Le 20e Régiment d'Artillerie est le seul régiment d'artillerie divisionnaire automobile à cette époque.

Bien qu'il eût déjà préparé des positions opérationnelles au sein de la 2e Division de Chasseurs Ardennais à cheval sur Couluhin, non loin de la Meuse, le 20e Régiment d'Artillerie fut en quelque sorte "muté" à la 7e Division d'Infanterie qui défendait... le canal Albert. Le 27 avril 1940, il y relevait le 11e d'Artillerie dont le matériel et l'organisation différaient complètement, ce qui nécessita un ramaniement complet du dispositif et du plan des feux.

Nous verrons dans un prochain numéro le dispositif détaillé du Régiment et sa campagne des dix-huit jours.



Un officier coiffé du béret vert reçoit un emblème des mains du Roi Léopold III. Il s'agit du Chef de Corps du Régiment d'Artillerie des Chasseurs Ardennais, le Colonel BEM Rigano. Ceci se passe au même endroit et quelques minutes avant la photographie précédente, juste en face de l'actuel n° 99 de l'Avenue Albert 1er à Namur. Le mur sur lequel se presse le public existe encore, surmonté d'un pameau à publicité, et partiellement caché par un abri-bus. On remarque de nombreux officiers en grande tenue et, entre le Roi et le Chef de Corps, des autorités civiles. Il est probable que l'œil exercé de l'un ou l'autre ancien pourra reconnaître pas mal de monde sur ces deux photographies que nous devons à la bonne obligeance de l'actuel Chef de Corps du 20A.



CLUB DE MARCHÉ CHASSEURS ARDENNAIS

Président d'Honneur LiCol e.r. Servais Borboux - 6690 Vielsalm
Président Jean Bricart - 4101 Jemeppe-sur-Meuse
Vice-Président LiCol Hre Gérard Van Nieuwenhove - 1300 Limal
Secrétaire-Trésorier Pol Charlier - 4460 Grace-Hollogne

Le mot du Président
Nous venons de vivre une excellente année où les marcheurs de notre club se sont distingués sur toutes les routes.

Que ce soit à notre 10e "marche d'hiver", à la 26e Marche du Souvenir et de l'Amitié, aux 20e "quatre jours de l'Yser" ou aux marches fédérales, il ne se passe pas de semaine où on ne rencontre, avec plaisir, les amis du Club de Marche des Chasseurs Ardennais.

Nombre de nos membres font également partie de clubs fédéraux dans lesquels plusieurs occupent des postes de dirigeants, mais où tous se font remarquer par leur dynamisme.

C'est donc avec fierté que l'on dressera le bilan sportif de l'année 92.

Le programme de 1993 s'ébauche déjà.

La 11e marche d'hiver se déroulera à Vielsalm du mercredi 24 au samedi 27 février 93. Vous en trouverez tous les détails dans le plus récent journal du club.

Vous y constaterez que les activités de cette marche d'hiver ont été avancées d'un jour, afin de nous adapter aux contraintes consécutives

aux restrictions budgétaires que subissent nos hôtes et amis du 3e Régiment de Chasseurs Ardennais. D'autres aménagements sont prévus pour répondre au mieux à vos souhaits. Nous vous attendons nombreux à ce grand rendez-vous du club. Comme chaque année, nous savons que vous apporterez dans vos bagages une ample provision d'amitié et de bonne humeur!

Faut-il rappeler que l'objectif de cette marche d'hiver est de resserrer les liens d'amitié entre les membres du club en marchant ensemble agréablement.

C'est ce qui fait son succès depuis dix ans. Nos marcheurs savent bien qu'il existe d'autres occasions pour les records et les performances; ils s'y distinguent d'ailleurs très régulièrement. J'ai souvent entendu dire par des marcheurs chevronnés: "Nous ne venons pas à la marche d'hiver pour faire étalage de nos exploits sportifs mais bien pour y trouver l'amitié, l'entraide et la bonne humeur."

Elles seront toutes trois au rendez-vous de février 93.

La 27e Marche du Souvenir et de l'Amitié se déroulera du mercredi 23 au samedi 26 juin.

Nous aurons l'occasion de vous en reparler plus en détail dans le prochain numéro.

De nombreux marcheurs s'inquiètent en attendant par la presse qu'il est question de la suppression du 3e bataillon de Chasseurs Ardennais de Vielsalm et de l'unité d'artillerie anti-aérienne de Lombardsijde, ce qui impliquerait, à leurs yeux, une menace pour la MSA et les quatre jours de l'Yser.

Je pense que ces craintes sont prématurées et qu'il n'y aura aucun problème, en tout cas, pour 1993. Nous attendons tous des informations à ce sujet mais il me paraît assez invraisemblable que l'on n'organise plus ces deux manifestations qui sont des occasions importantes de contact entre l'armée et la population.

Gardons l'espoir, tout en restant vigilants sans oublier dans toutes ces circonstances la devise des Chasseurs Ardennais "Résiste et mords!"

Je vous présente mes meilleurs vœux pour vous-même et vos familles. Jeme réjouis déjà de vous retrouver prochainement sur la route.

Jean Bricart



Vous souvenez-vous de notre pétition du n°170? L'aviez-vous renvoyée? Non, car vous avez été découragé par le nombre de lignes à signer! Erreur! Même avec deux signatures, le formulaire est valable. Allons; retrouvez le n°170, signez et envoyez! Vous l'aviez déjà fait? Pardon; ceci ne vous concerne donc pas.

Pour nous écrire:

- Attention au format standard (maximum 20 Gr, 15 F)
- Joignez un timbre pour la réponse (sauf dirigeants et interventions pour camarade)
- Evitez les recommandés; si vous les employez, adressez-les nominativement et non à la fonction!
- Voir toutes les adresses en page 2

Pour payer:

- Votre cotisation pour l'exercice social allant du 1 novembre au 31 octobre suivant: A VOTRE SECTION OU SON DELEGUE
- Versements de soutien pour la revue (merci!): au CCP N° 000-0344969-37 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais à Arlon

Remarques:

- Les cotisations sont de maximum 300 F; de ce montant, les sections insèrent 200 F par membre à la trésorerie nationale pour couvrir les frais de la revue, de cartes de membre, de drapeau, d'assurances et de taxes diverses
- Ceux qui le peuvent sont invités à majorer, dans la mesure de leurs moyens, le montant de leur cotisation ou à verser des contributions de soutien pour la revue
- En cas de changement d'adresse, avertissez sans retard VOTRE SECTION et non les instances nationales
- En cas de non-réception de la revue par un membre en règle de cotisation, s'adresser à VOTRE SECTION qui possède quelques exemplaires en réserve.

FOURNITURES

Notre insigne existe en deux formats: 20 et 12 mm. Au détail: 85 F dans VOTRE SECTION



Béret vert avec hure, port non inclus	430
Béret vert sans hure	330
Cravate verte avec hure	350
Hure pour béret	100
Autocollant cinq couleurs	20
Cartes-vues du Monument national	10
Fanions Chasseurs Ardennais	385
Pour les titulaires:	
Décoration petit modèle en stock	350
Idem, après épuisement du stock	600
Fixe-ruban de boutonnière avec hure dorée, argentée, ou bronzée	
suivant le grade	105

Prière de s'adresser aux sections qui passent commande au Trésorier national-adjoint. Les prix ci-dessus sont obligatoires.



Salut les Anciens!

De Monsieur Achille Lekeux de Grand-Halleux, nous parvient cette photo de la Compagnie Ecole (pour mitrailleurs) prise dans la partie ancienne de la caserne Callemeyn à Arlon. La scène se passe entre le 15 octobre 35 et le 15 janvier 37. Les souvenirs de Monsieur Lekeux attribuent les noms suivants à tous ces anciens:

- accroupis, de gauche à droite: Maurice Labarbe, Raymond Leblanc, Paul Hardy, Henri Peignois et Rossius Catin.
- debout: lui-même, Jean Sibenaier, Heinen, un inconnu - peut-être Oswald, Herman, Marcel Fourneau, le sergent instructeur Ferdinand Clesse, André Lambot (?), Marcel Lecrombs, Roger François, Albert Marchal, enfin, deux inconnus.

L'art d'être ... arrière-grand-père



Il est aimable et modeste et il nous en voudra peut-être de l'avoir ainsi mis à l'honneur, à son insu ... Que voulez-vous; cette photographie nous a fait craquer.

Vous y voyez le Président national tenant dans ses bras son huitième arrière-petit-enfant, venant d'un de ses dix petits-enfants. Quoi de plus simple et de plus touchant, en ces jours de début d'année où nos yeux sont gavés de néons et d'images de fêtes plus ou moins artificielles, que ce face à face à quatre générations d'écart?

Vous voyez aussi qu'il n'y a pas que sur le champ de bataille que notre Président national a bien travaillé pour la Belgique!



Un caporal d'honneur au 1 ChA

Lors des Fastes du 1er Chasseurs Ardennais à Marche-en-Famenne le 19 juin dernier, le Capitaine-Commandant de réserve Michel Gilbert, architecte paysagiste, Chef des services espaces verts de la ville de NAMUR, s'est vu octroyer le brevet et l'insigne de Caporal d'honneur du 1 ChA. Ce titre est destiné à rendre un hommage particulier à ceux qui, sans être en service au 1 ChA, ont montré en toutes circonstances une sympathie agissante à l'égard du 1 ChA, ont rendu d'éminents services au Bataillon et se sont distingués d'une façon telle que leur conduite a contribué à rehausser le prestige de l'armée et la réputation des Chasseurs Ardennais.

En cas de non-distribution, retourner à 1300 LIMAL (Wavre) 4 rue Achille Bauduin

Editeur responsable :

Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Lt Col. Hré Francis M. DEBROUX, 4 rue Achille Bauduin - B-1300 Limal (Wavre) - Tél/fax 010/41 68 20

Ce numéro a été tiré à 9.000 exemplaires

Réalisation: PR PRINT • Cour du Moulin 6 - B-1380 Lasne • Tél. 02/ 633 23 86 • Fax. 02/ 633 43 46